

Couverture

Carte de Nouvelle-Aquitaine indiquant la Ligne Grande Vitesse Sud Europe Atlantique, le réseau ferroviaire, les pistes cyclables, les véloroutes et voies vertes, les itinéraires cyclables nationaux et Eurovélo.

Crédits : Open Street Map, Région Nouvelle-Aquitaine, Agence Régionale de la Biodiversité

Ce document est édité par l'ADEME

ADEME - Direction régionale Nouvelle-Aquitaine

140 rue des Terres de Borde
CS 31330 | 33080 BORDEAUX Cedex

Coordination technique et conception : ADEME, SZABO Agnès

Traitement de données : ADEME, GEKIERE Sandrine et HOUSSIN Quentin

Création graphique et cartographique : AREC Nouvelle-Aquitaine, PORTERE Antoine et SAINTE CLAIRE Tamara

Coordination graphique : ADEME, LAAROUS Mariam, LE CASTREC Marie-Jeanne

Crédits photo :

P3. Préfecture de la région Nouvelle-Aquitaine, FABRE Patrick / ADEME

P11. Groupe Axens

P17. Agence Les Conteurs / Office de Tourisme du Sud Charente

P19. Pôle Territorial Cœur Entre-Deux-Mers / Map tiles

P21. FABRE Patrick / ADEME

P23. SOUS Cédric / ADEME

P29. PÉRIGNON Benoît / SITCOM Sud des Landes

P31. Agence ADEKOI Périgieux / Valorizon

P33. Recto-Verso

P35. ANGLADE Mathieu / ADEME

P37. ARAUJO Mélissa / Purenat

P41. Les Tomates d'Auïtou / Newheat

P43. DESPORT-KHOURY Audrey / Département de la Charente-Maritime

P45. COMBE L., NIELS M., DUBOST N – Agence Qui Plus Est / Le Grand Hôtel

P47. LAFON Marie / GER'SON, ANDROS

P49. FABRE Patrick / ADEME

Brochure réf. 013160

ISBN : 979-10-297-2651-4 - février 2026

Dépôt légal : ©ADEME Éditions, février 2026

Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite selon le Code de la propriété intellectuelle (art. L 122-4) et constitue une contrefaçon réprimée par le Code pénal. Seules sont autorisées (art. 122-5) les copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé de copiste et non destinées à une utilisation collective, ainsi que les analyses et courtes citations justifiées par le caractère critique, pédagogique ou d'information de l'œuvre à laquelle elles sont incorporées, sous réserve, toutefois, du respect des dispositions des articles L 122-10 à L 122-12 du même Code, relatives à la reproduction par reprographie.



ÉTIENNE GUYOT

Préfet de la région
Nouvelle-Aquitaine
Délégué territorial de l'ADEME

"L'année 2025 permet de confirmer l'accélération des investissements en faveur de la transition écologique."

L'édition 2026 de l'Atlas de la Transition Écologique en Nouvelle-Aquitaine illustre l'engagement constant de l'État au moyen des projets soutenus par l'ADEME, en qualité d'opérateur.

La réduction des impacts du changement climatique et la préservation de notre environnement, qui s'inscrivent dans les ambitions de la planification écologique régionale, sont au cœur des actions de l'ADEME au service des territoires, des collectivités et des acteurs économiques.

Les résultats présentés dans cet atlas démontrent que ces dynamiques se déploient sur l'ensemble des échelons territoriaux — régional, départemental et local — en lien avec les partenaires de proximité, et permettent la mise en œuvre de solutions concrètes.

Les données et les représentations cartographiques réunies dans cet atlas en offrent une lecture exhaustive et territorialisée. Tous ces engagements, dont je souligne la qualité et la diversité, participent activement à la résilience de notre région, de son économie, et se mettent en œuvre au bénéfice de ses habitants.

L'année 2025 permet de confirmer l'accélération des investissements en faveur de la transition écologique, en particulier en matière de production d'énergie renouvelable, de mobilisation des porteurs de projets en faveur de l'adaptation au changement climatique, et surtout de tracer les trajectoires concrètes de décarbonation des entreprises et des territoires.

En prévision de 2026, je confirme que l'ADEME poursuivra les actions engagées et renforcera l'action de l'État en matière de transition écologique pour les collectivités, les entreprises et les territoires de Nouvelle-Aquitaine.



MATHIEU ANGLADE

Directeur régional de
l'ADEME en Nouvelle-
Aquitaine

"Les cartes présentent les collectivités et les entreprises ayant bénéficié d'un soutien de l'État, via l'ADEME : décarbonation, réduction de l'impact sur les ressources, développement des énergies renouvelables, mobilité durable, adaptation au changement climatique..."

L'atlas régional produit par l'ADEME Nouvelle-Aquitaine illustre le déploiement de la transition écologique sur les territoires et auprès des acteurs locaux.

Les cartes présentent les collectivités et les entreprises ayant bénéficié d'un soutien de l'État, via l'ADEME, dans la mise en œuvre d'actions concrètes dans différents domaines : décarbonation, réduction de l'impact sur les ressources, développement des énergies renouvelables, mobilité durable, adaptation au changement climatique...

Cette nouvelle édition met en valeur, à travers 18 cartes, les dispositifs historiques (les territoires engagés dans des démarches de transition écologique, les Contrats de Chaleur Renouvelable Territoriaux, la Tarification Incitative...) mais permet aussi un focus sur des actions plus récentes et ponctuelles (Renouvellement forestier, Territoires d'industrie...).

Cette édition 2026 démontre enfin la qualité de l'engagement des membres de la direction régionale au service des projets sur l'ensemble du territoire néo-aquitain.

03.

ÉDITOS

Étienne GUYOT, Préfet
de la région Nouvelle-
Aquitaine et Mathieu
ANGLADE, Directeur
régional de l'ADEME

10-11.

**AIDES PAR
DÉPARTEMENT
(2025)**

12.

**AIDES AUX
ENTREPRISES
(2023-2025)****NOUVEAU !**

13.

**AIDES AUX
COMMUNES ET
AUX EPCI
(2023-2025)****NOUVEAU !****TERRITOIRES DURABLES**

16-17.

**AIDES PAR CONTRAT
POUR LA RÉUSSITE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE (CRTE)
(2023-2025)**

18-19.

**TERRITOIRES
ENGAGÉS POUR
LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE
(TETE)**

20-21.

**RÉSEAU
"ÉLUS POUR AGIR"****NOUVEAU !**

22-23.

**MOBILITÉ : COLLECTIVITÉS
LAURÉATES "SOUTIENS AUX
MODES ACTIFS"
(2023-2025)**

24-25.

**SÉCURISATION ET
RECONVERSION DES FRICHES
POLLUÉES**

Sites à responsables défaillants et
accompagnements à la reconversion des friches

ÉCONOMIE CIRCULAIRE

28-29.

**TERRITOIRES ACCOMPAGNÉS
DANS LE TRI À LA SOURCE DES
BIODÉCHETS
(2021-2025)**

30-31.

**TARIFICATION INCITATIVE DES
DÉCHETS MÉNAGERS
État du déploiement en Nouvelle-Aquitaine
(2025)**

32-33.

**DÉMARCHES D'ÉCOLOGIE
INDUSTRIELLE ET TERRITORIALE**
(2021-2025)

34-35.

**PROJETS DE RECYCLAGE ET
D'INCORPORATION MATIÈRE**
(2023-2025)

36-37.

**ENTREPRISES LAURÉATES DU PROGRAMME TERRITOIRES D'INDUSTRIE
EN TRANSITION ÉCOLOGIQUE**
(2024-2025)

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

40-41.

**AIDES FINANCIÈRES POUR LE
DÉVELOPPEMENT DE LA
CHALEUR RENOUVELABLE**
Fonds Chaleur (2025)

42-43.

**PRODUCTION DE CHALEUR
RENOUVELABLE**
Fonds Chaleur (2025)

5

44-45.

**PRODUCTION DE CHALEUR RENOUVELABLE À TRAVERS LES
CONTRATS TERRITORIAUX**
(2025)

46-47.

PROJETS DE DÉCARBONATION DE L'INDUSTRIE
(2023-2025)

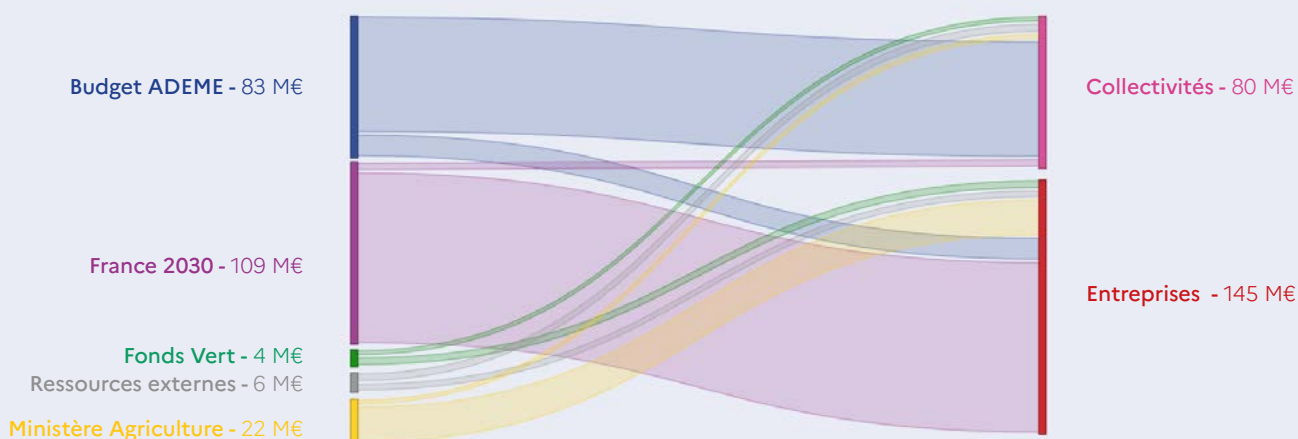
46-47.

**AIDES AU RENOUVELLEMENT FORESTIER,
À LA SYLVICULTURE ET À L'EXPLOITATION FORESTIÈRE**
(2025)

CHIFFRES-CLÉS DE 2025

BILAN DES ENGAGEMENTS FINANCIERS

En Nouvelle-Aquitaine en 2025



6

ENGAGEMENTS

225 M€

702

projets accompagnés

PARTENARIATS

350

membres du réseau
"Élus pour Agir"

20 M€

délégués au conseil régional et
aux partenaires territoriaux pour
accompagner et accélérer la
transition écologique

INDICATEURS COP*

195 000 GWh

de production ENR

37,6 €

/t CO₂ évitée

217 000 t

déchets détournés

42 €

/t déchets

75 %

de la population régionale vit sur
un territoire engagé

*COP : Contrat d'Objectifs et de
Performance, signé avec l'État

COHÉSION

120

contributions aux travaux des services
déconcentrés de l'État dans les
12 départements de la région

COMMUNICATION ET VALORISATION

302

événements (participations,
représentations, formations...)

935

retombées presse

27

publications (guides, études,
retours d'expérience... incluant
l'Atlas 2025)

MISSIONS

L'ADEME **mobilise** les collectivités et les entreprises pour les aider à progresser vers une société plus sobre en carbone et économe en matière. Résolument engagée dans la lutte contre le changement climatique et la dégradation des ressources naturelles, elle **conseille, facilite et soutient** les initiatives, de la recherche à la diffusion des **solutions**. Établissement public à caractère industriel et commercial (EPIC), l'ADEME met également ses capacités d'**expertise** et de **prospective** au service des politiques publiques.

OUTILS POUR AGIR

- Publications et données
- Formations
- Méthodologies

ANIMATION

- Événements
- Mise en réseau des écosystèmes territoriaux et économiques
- Partenaires/Relais

UNE OFFRE

À 360°

CONSEILS ET EXPERTISES

- Auprès des acteurs publics, des citoyens et des entreprises

FINANCEMENT

- Des aides adaptées aux projets

NOS EXPERTISES



Chaleur renouvelable



Économie circulaire



Territoires durables



Sites et sols pollués



Air et mobilités



Forêt



Adaptation au changement climatique



Bioéconomie, agriculture et alimentation



Prospective

FONDS

OPÉRATEUR DE L'ÉTAT

Au cœur des missions qui lui sont confiées par le Ministère de la Transition Écologique, le ministère en charge de l'Énergie et le ministère en charge de la Recherche, **l'ADEME - l'Agence de la transition écologique - est un Établissement public à caractère industriel et commercial (EPIC).**

Le préfet de la région Nouvelle-Aquitaine, délégué territorial de l'ADEME, assure un rôle de garant de la cohérence de l'action territoriale entre les objectifs nationaux et les orientations de l'État. Il veille à l'ensemble des champs d'intervention de l'ADEME, et plus spécifiquement sur deux politiques publiques majeures de la transition énergétique et écologique : le soutien à la chaleur renouvelable et la prévention et la gestion des déchets.

7

FONDS

FONDS CHALEUR
PLUS D'ÉNERGIES RENOUVELABLES,
PLUS D'INDÉPENDANCE ÉNERGÉTIQUE

FONDS CHALEUR



FRANCE NATION VERTE



FRANCE 2030



2025

EN BREF

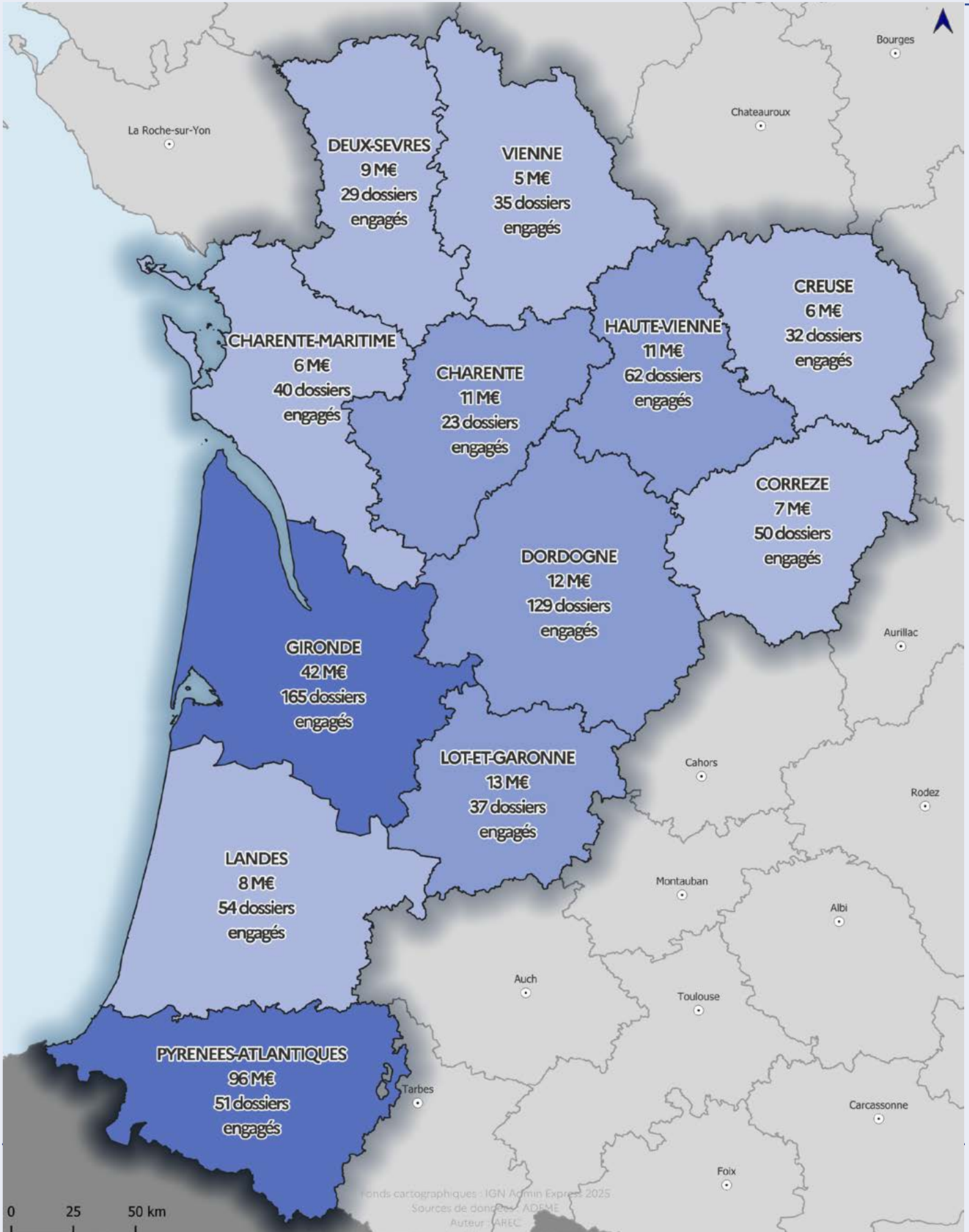
UNE DYNAMIQUE AU CŒUR DES TERRITOIRES

L'accompagnement et le soutien aux acteurs économiques et aux collectivités territoriales s'illustrent par les cartes suivantes : aides par département, aides aux entreprises et aides aux établissements publics de coopération territoriale (EPCI). Au total, l'ADEME a piloté 225 M€ de fonds de l'État, investis pour la transition écologique des entreprises et des collectivités.



AIDES PAR DÉPARTEMENT

(2025)



QUELQUES MOTS SUR LA CARTE

L'action de l'ADEME se déploie sur les territoires. En moyenne, deux-tiers de ces aides sont attribuées aux entreprises, un tiers aux collectivités.

Les chiffres mentionnés ci-contre incluent les projets issus des appels à projet nationaux dont est lauréat "NACRE", dans les Pyrénées-Atlantiques. Il s'inscrit dans la stratégie nationale d'accélération des "produits biosourcés et biotechnologies industrielles - carburants durables".

ZOOM SUR ...

NACRE, Lacq, Pyrénées-Atlantiques (64)

Le projet NACRE vise à industrialiser les chaînons critiques de la filière par la réalisation de la première usine française de production de bioéthanol avancé (dit 2G) basée sur la technologie française Futuro!® sur le site industriel d'Induslacq, près de Pau, où il existe déjà des activités industrielles de chimie biosourcée.

L'usine NACRE utilisera principalement de nouvelles cultures encore peu explorées dans le sud-ouest de la France, comme le miscanthus et le bambou, fournies par les coopératives Euralis. Ces ressources seront complétées par des apports en résidus bois, en provenance d'acteurs régionaux.

L'usine NACRE prévoit de produire 30 kt/an de bioéthanol avancé sur le site de Lacq. L'éthanol est une molécule plateforme incontournable de la chimie pouvant être directement valorisée, notamment comme carburant, ou bien servir d'intermédiaire pour atteindre d'autres molécules biosourcées, se substituant à leurs équivalents fossiles tels que l'éthylène et le butadiène.

Le montant de l'aide dans le cadre de France 2030 s'élève à 78,7 M€ pour un montant total du projet estimé à 257,3 M€.

11

CI-CONTRE

Représentation préliminaire en vue 3D (phase APS) de l'usine NACRE.

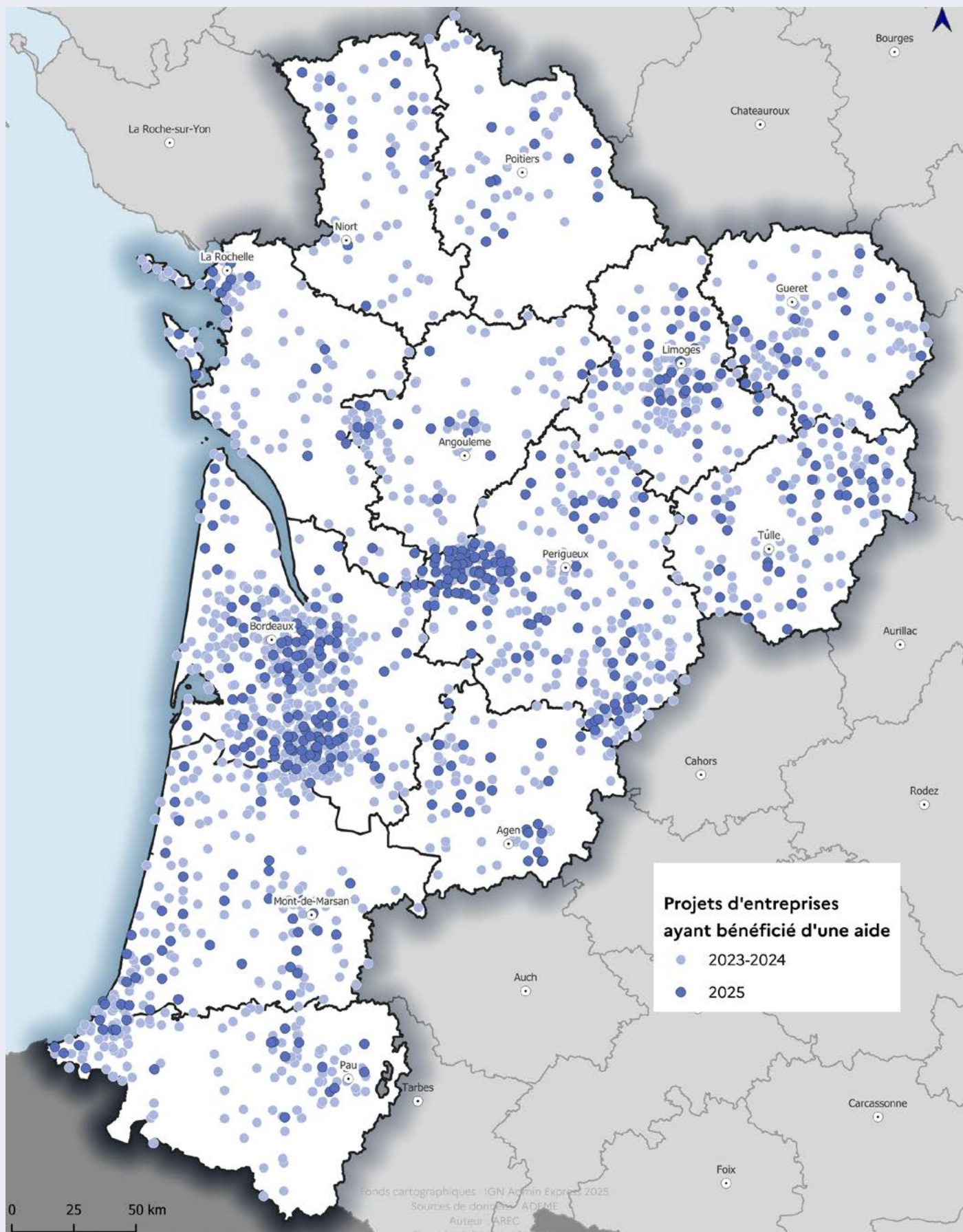




AIDES AUX ENTREPRISES

(2023-2025)

NOUVEAU !

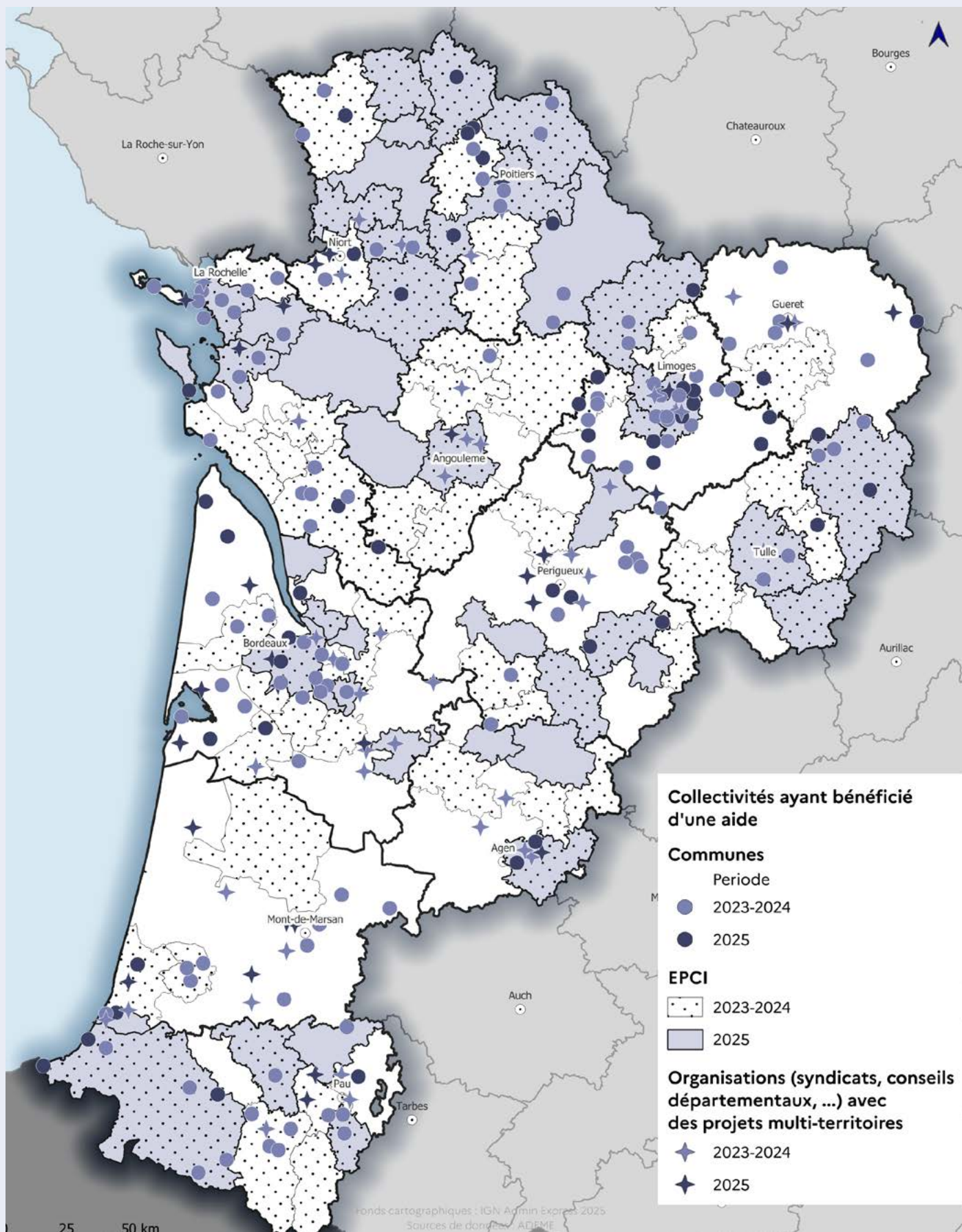




AIDES AUX COMMUNES ET AUX EPCI

(2023-2025)

NOUVEAU !





TERRITOIRES DURABLES

LES TERRITOIRES AGISSENT AUJOURD'HUI POUR UN MEILLEUR CADRE DE VIE DEMAIN

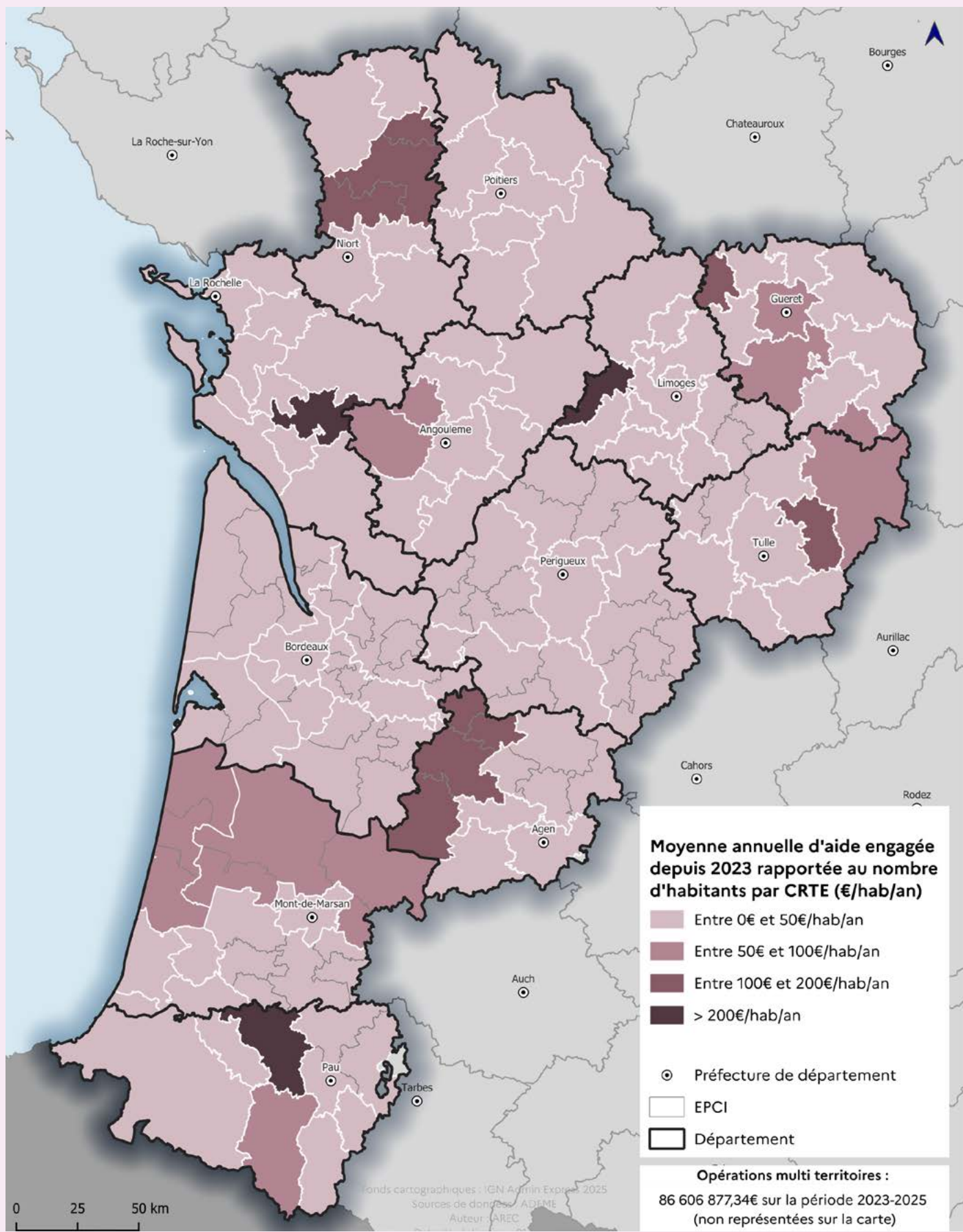
L'ADEME aide chaque jour les élus et leurs équipes à orienter leurs politiques publiques pour améliorer le cadre de vie des habitants : aménager les friches d'hier pour les projets de demain, développer des mobilités plus actives et moins polluantes, ou encore préparer le territoire aux futurs défis climatiques.

Grâce aux référentiels Territoires Engagés pour la Transition Écologique, en appui aux Contrats pour la Réussite de la Transition Écologique, les collectivités peuvent faire des choix concrets dès maintenant.

Choisir maintenant. Agir pour les Néo-Aquitains.



AIDES PAR CONTRAT POUR LA RÉUSSITE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE (CRTE) (2023-2025)



QUELQUES MOTS SUR LA CARTE

Ci-contre, les aides sont affichées par habitant et par périmètre géographique que forment les Contrats pour la Réussite de la Transition Écologique (CRTE). La carte permet d'observer une grande homogénéité de répartition à l'échelle de la région. Certains financements importants, accordés à des acteurs économiques ou publics en zones moins denses, font toutefois ressortir quelques territoires ruraux particulièrement dynamiques.

ZOOM SUR ...

Communauté de communes de Lavalette-Tude-Dronne, Charente (16)

En Charente, cette communauté de communes de 17 000 habitants (49 communes) a finalisé, en 2025, son premier exercice complet de planification écologique. Il s'appuie pour cela sur le CRTE mis à jour en 2025, ainsi que sur le programme Territoire Engagé pour la Transition Écologique (TETE), engagé avec l'ADEME via un Contrat d'Objectif Territorial (COT) en 2023.

Un premier comité de pilotage commun CRTE-TETE a permis d'acter :

1. Une gouvernance commune à la transition écologique et son animation par une cheffe de projet dédiée.
2. Un plan d'actions unique qui regroupe toutes les actions de la collectivité tout en garantissant leur suivi contrat par contrat.
3. Une démarche commune de suivi et d'évaluation via des indicateurs de moyens et d'impacts.
4. Un appui aux porteurs de projet du territoire et notamment des communes, grâce à une grille d'amélioration de tout type de projet vis-à-vis des enjeux de la transition écologique.

17

CI-CONTRE

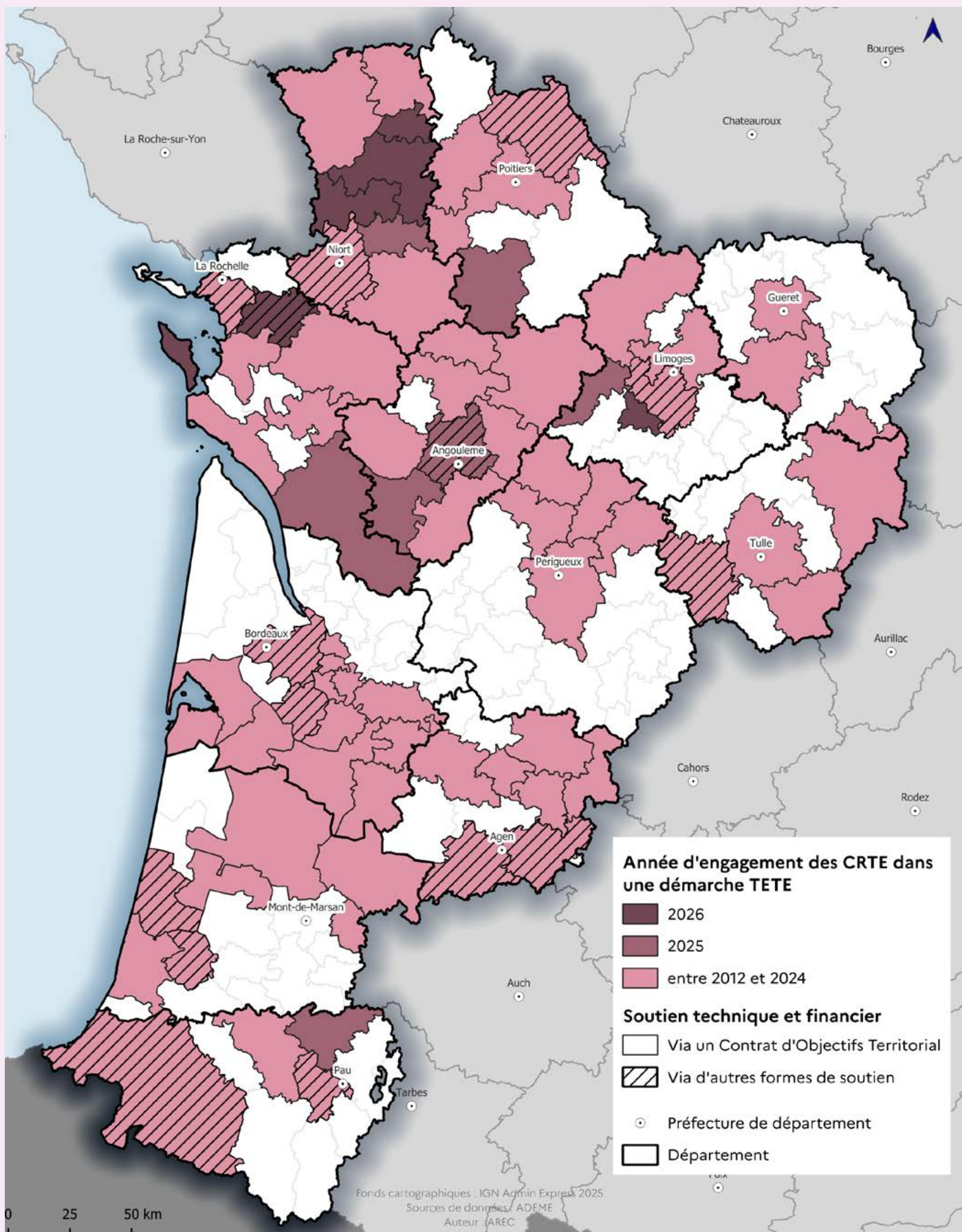
Ruelles d'Aubeterre-sur-Dronne en Charente (16).





TERRITOIRES ENGAGÉS POUR LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

(TETE)



QUELQUES MOTS SUR LA CARTE

Six nouveaux EPCI se sont engagés dans le programme TETE en 2025 : les communautés de communes Aunis Sud (17), de l'île d'Oléron (17), de Parthenay-Gâtine (79), du Val de Gâtine (79), de l'Airvaudais-Val du Thouet (79) et du Val de Vienne (87).

Au total, 76 EPCI sont engagés dans le programme TETE en Nouvelle-Aquitaine.

Ainsi, 75 % des habitants de la région vivent dans un territoire engagé.

ZOOM SUR ...

Entre la Garonne et la Dordogne, le Cœur Entre-deux-Mers s'engage dans la transition écologique.

Le Pôle Territorial pilote le programme « Territoire Engagé pour la Transition Écologique » (TETE). Il est suivi par les cinq communautés de communes : Coteaux Bordelais, Créonnais, Portes de l'Entre-deux-Mers, Rives de la Laurence et Rurales de l'Entre-deux-Mers.

Le territoire compte 110 876 habitants et s'étend sur 807 km². Marqué par une identité à la fois rurale et périurbaine, il présente des disparités selon un axe ouest-est. Sa proximité avec la métropole bordelaise et l'agglomération libournaise génère des dynamiques spécifiques : rurbanisation, accueil de nouvelles populations, pression foncière et saturation des axes de transport. Ces évolutions renforcent les enjeux liés à l'habitat, à la mobilité et à l'accès aux services.

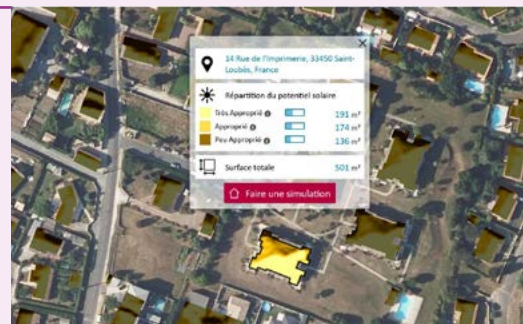
Le programme TETE favorise la coopération et la mise en œuvre d'actions mutualisées inscrites dans les PCAET des collectivités. Parmi elles, l'offre de services "Améliorer mon habitat en Cœur Entre-deux-Mers" accompagne aujourd'hui les habitants dans leurs projets de rénovation et de solarisation de l'habitat (avec des outils, des conseils, des groupements d'achats, des partenariats...).

Aide pour un contrat d'objectifs territorial (COT) sur 4 ans : 350 k€

CI-CONTRE

Qu'est-ce qu'un cadastre solaire ? C'est une cartographie identifiant le potentiel solaire des toitures de tout un territoire.

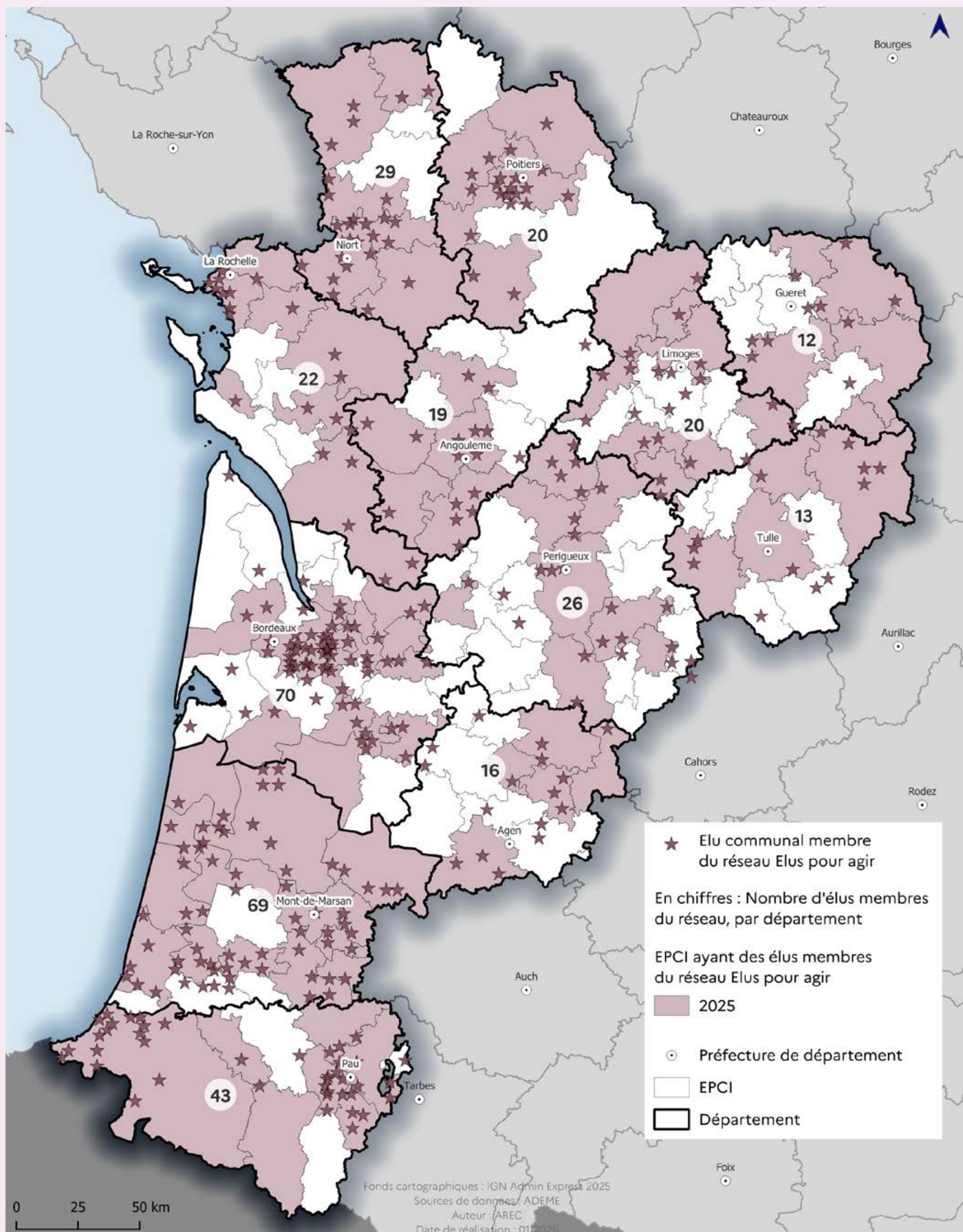
Ainsi chaque habitant peut connaître gratuitement le potentiel solaire de son habitation et le coût estimé d'une potentielle transition photovoltaïque.





RÉSEAU "ÉLUS POUR AGIR"

NOUVEAU !



QUELQUES MOTS SUR LA CARTE

Le réseau "Élus pour Agir", animé par l'ADEME, compte fin 2025 en Nouvelle-Aquitaine, plus de 350 élus et élus membres. Ils participent aux animations régionales et nationales proposées sur les sujets de transition écologique : visites apprenantes, webinaires, formations...

Les membres du réseau peuvent avoir des mandats :

- communaux
- à l'échelle de leur intercommunalité
- dans leur assemblée départementale
- au sein de syndicats d'énergie ou de déchets
- nationaux (député, sénateur)

Sur la carte, les zones colorées représentent des EPCI ayant au moins un élu membre. Lorsqu'une étoile apparaît sur fond blanc, il s'agit d'un élu ayant un mandat communal, appartenant à un EPCI sans membre intercommunal, adhérent au réseau.

ZOOM SUR ...

La quinzaine du réseau "Élus pour agir" Charente (16), Creuse (23), Landes (40), Haute-Vienne (87)

L'ADEME Nouvelle-Aquitaine a organisé sa première édition de la Quinzaine du réseau "Élus pour agir", un temps fort devenu incontournable pour valoriser les initiatives de transition écologique portées par les collectivités territoriales.

Structurée autour de quatre visites apprenantes, cette édition a réuni plus d'une centaine d'élus et techniciens venus découvrir des actions concrètes et reproductibles :

- à Barbezieux-Saint-Hilaire (16) où la commune a su replacer la nature au centre de son aménagement urbain et préserver la qualité de l'eau
- à Felletin (23) sur le réemploi, pour mettre en lumière la ressourcerie Court-Circuit et le réemploi des matériaux de construction à ReMabat
- à Auros (33) pour découvrir la méthanisation
- à Chamboret (87) et Saint-Goussaud (23) pour échanger avec des élus de l'URCOFOR afin de décrypter les enjeux autour de la forêt

La quinzaine du réseau des élus 2026 aura lieu du 29 juin au 10 juillet.

21

CI-CONTRE

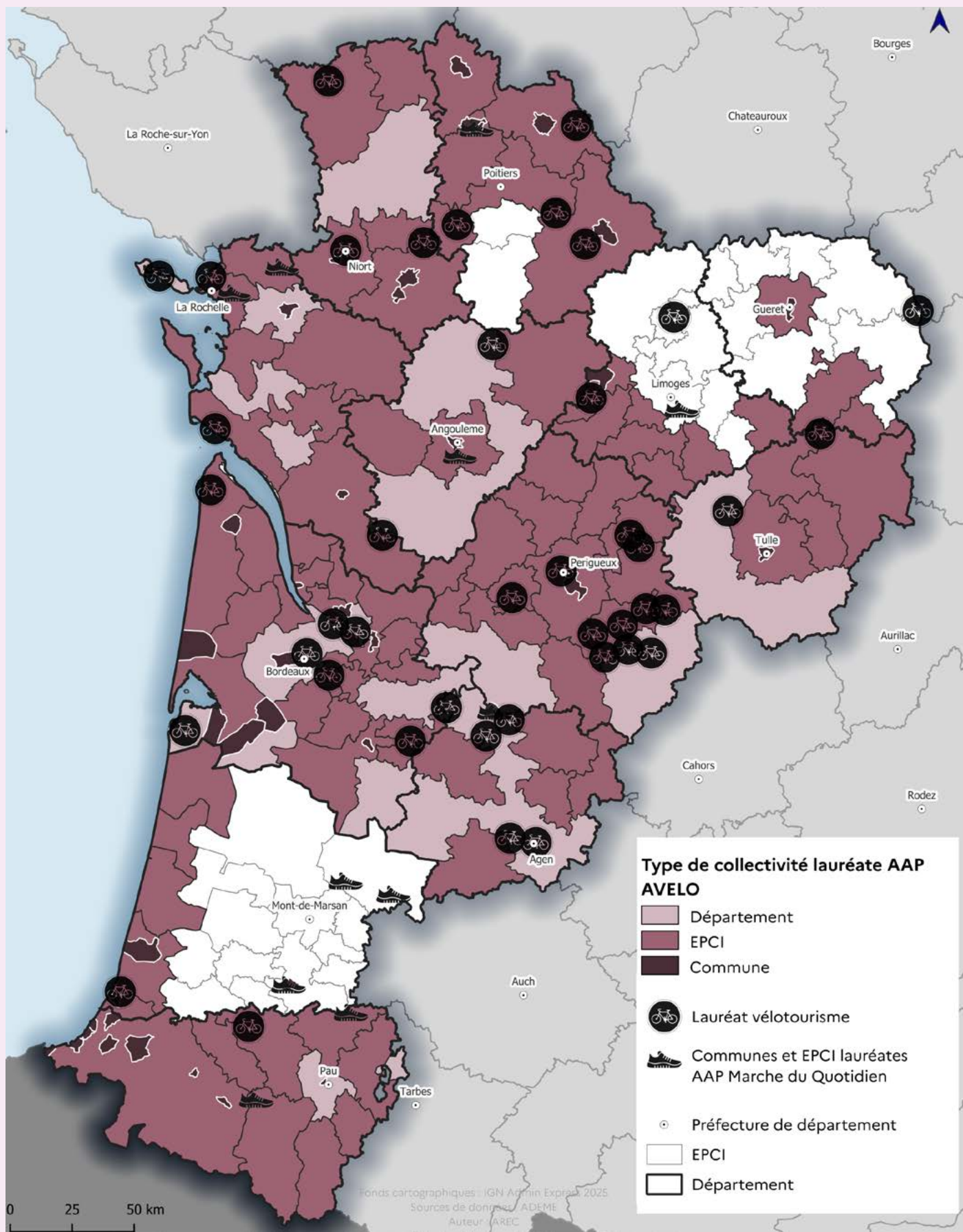
« Élus pour agir », visite apprenante à Barbezieux-Saint-Hilaire (16). Départ pour la visite, allocution d'Anne Delpéch de Montgolfier, Maire déléguée de Saint-Hilaire.





MOBILITÉ : COLLECTIVITÉS LAURÉATES "SOUTIENS AUX MODES ACTIFS"

(2023-2025)



QUELQUES MOTS SUR LA CARTE

Sur la période 2023-2025, l'ADEME a accompagné 52 projets "À Vélo" de collectivités locales, 33 projets publics et privés liés au vélotourisme et dix réaménagements de villes en faveur de la marche.

ZOOM SUR ...

Eymet, Dordogne (24)

Eymet est engagée dans un programme de valorisation et de sécurisation des modes actifs (marche, vélo). Depuis trois ans, la commune, dans le cadre de son programme de revitalisation de centre-bourg, avance en utilisant tous les outils mobilisables à chaque étape : études de programmation urbaine, schéma directeur des modes actifs (AVELO) et finalement le programme Marche du Quotidien. Aujourd'hui l'intégralité du centre-bourg est apaisé, la circulation motorisée y est soit interdite, ré-orientée ou limitée. Les changements sont visibles et appropriés au quotidien. Cette situation est la résultante de deux principes :

- Une démarche informative et participative : chaque modification, stationnement, sens de circulation a été pensé avec et pour les usagers et habitants.
- Un principe de sobriété dans les aménagements. En effet, la commune a concentré ses efforts sur du marquage au sol visible et interpellant.

Il s'agit de provoquer un changement de perception et d'habitudes. Des circulations piétonnes et cyclistes traversantes ont été également créées sur des voiries existantes. Elles permettent de sécuriser les déplacements scolaires, ainsi que ceux des usagers et des vélotouristes et cycloportifs. Eymet, lauréat "Marche du quotidien 2024" Budget : 157 k€. Aide : 74 k€, essentiellement sur du marquage, de l'animation, du mobilier urbain et du panneautage."

23

CI-CONTRE

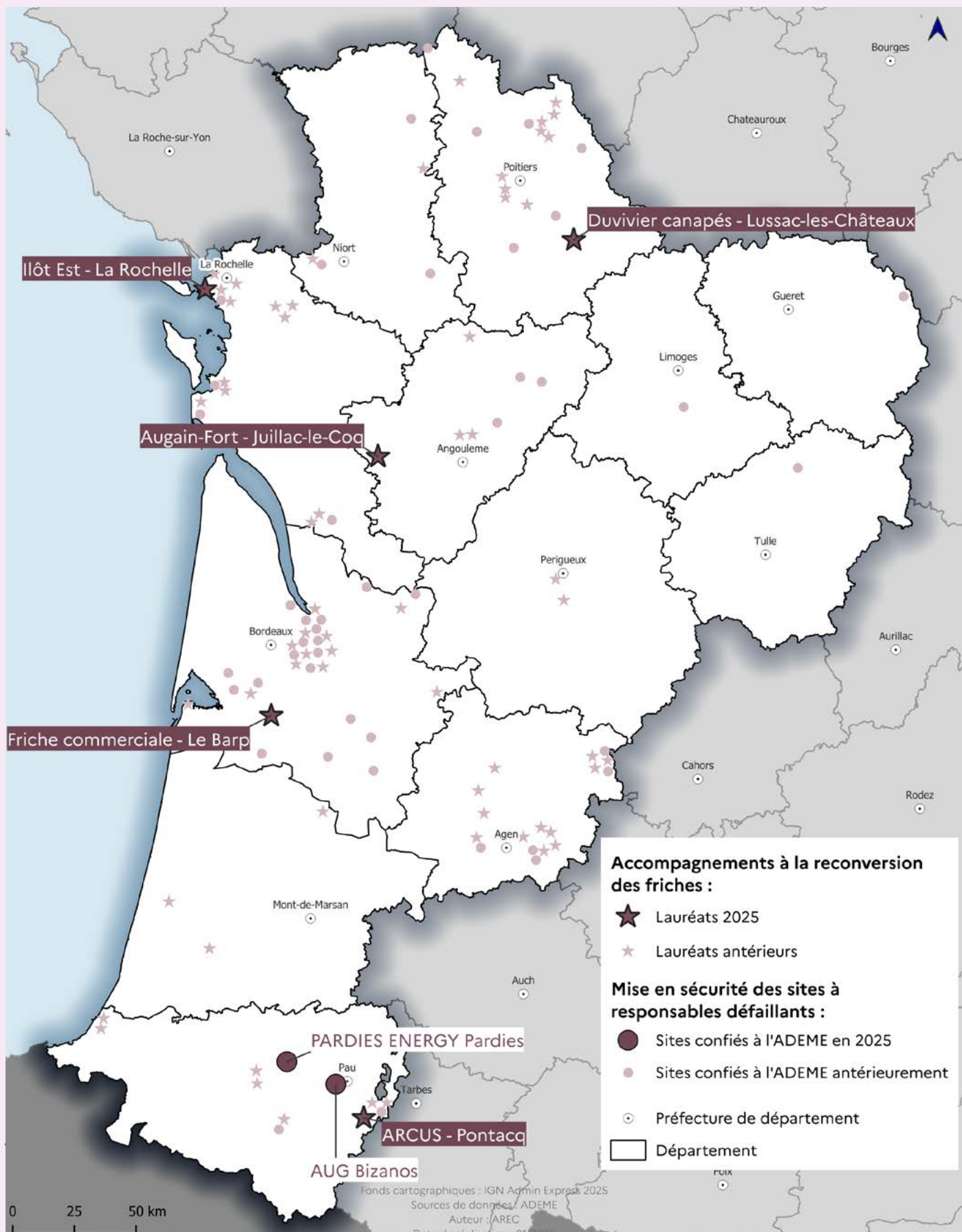
Eymet : marquage au sol à proximité d'une école.





SÉCURISATION ET RECONVERSION DES FRICHES POLLUÉES :

SITES À RESPONSABLES DÉFAILLANTS ET ACCOMPAGNEMENTS À LA RECONVERSION DES FRICHES



QUELQUES MOTS SUR LA CARTE

En 2025, les experts "Friches et Sites et Sols Pollués" de l'ADEME en Nouvelle-Aquitaine ont accompagné cinq nouveaux projets de reconversion de friches. Ils ont également été mandatés par les préfets pour assurer la maîtrise d'ouvrage des travaux de mise en sécurité de deux nouveaux sites à responsable défaillant.

ZOOM SUR ...

STAR, Châtelleraut (86)

Une subvention du Fonds Vert : « Axe 3 Friches » a été accordée à l'Établissement Public Foncier (EPF) Nouvelle-Aquitaine pour la réhabilitation de la friche polluée "STAR" à Châtelleraut, avec pour objectif de remettre à disposition un terrain prêt à l'emploi en vue d'un projet de renouvellement urbain.

Située à l'entrée nord de Châtelleraut, l'ancienne entreprise de transports STAR, liquidée en 2002, était laissée en friche depuis plus de vingt ans. Le site a été acquis fin 2019 par l'EPFNA. Les travaux de dépollution ont commencé fin 2024 et se sont poursuivis jusqu'en 2025.

À leur terme, plus de deux hectares ont ainsi été libérés pour implanter un pôle de loisirs, comprenant un bâtiment principal avec pistes de bowling, un kids parc, un laser game, une salle de billard et un bar à bières. L'opération a mobilisé des techniques de dépollution innovantes, notamment un traitement sur site des terres polluées par lavage, limitant ainsi leur envoi en décharge et favorisant leur réemploi direct.

Ce projet bénéficie d'un financement d'un montant de 1,464 M€. Parallèlement, l'ADEME a également été mandatée par l'État pour assurer la mise en sécurité de ce site à responsable défaillant, afin de garantir l'absence de risque hors site lié à l'ancienne activité.

25

CI-CONTRE

Un caméraman, dans la fouille, donne la dimension des travaux nécessaires pour remettre le terrain prêt à l'emploi. Plus de 90 % des terres extraites ont été remises en place après traitement sur site.





É CONOMIE CIRCULAIRE

L'ÉCONOMIE DE DEMAIN S'INVENTE AUJOURD'HUI

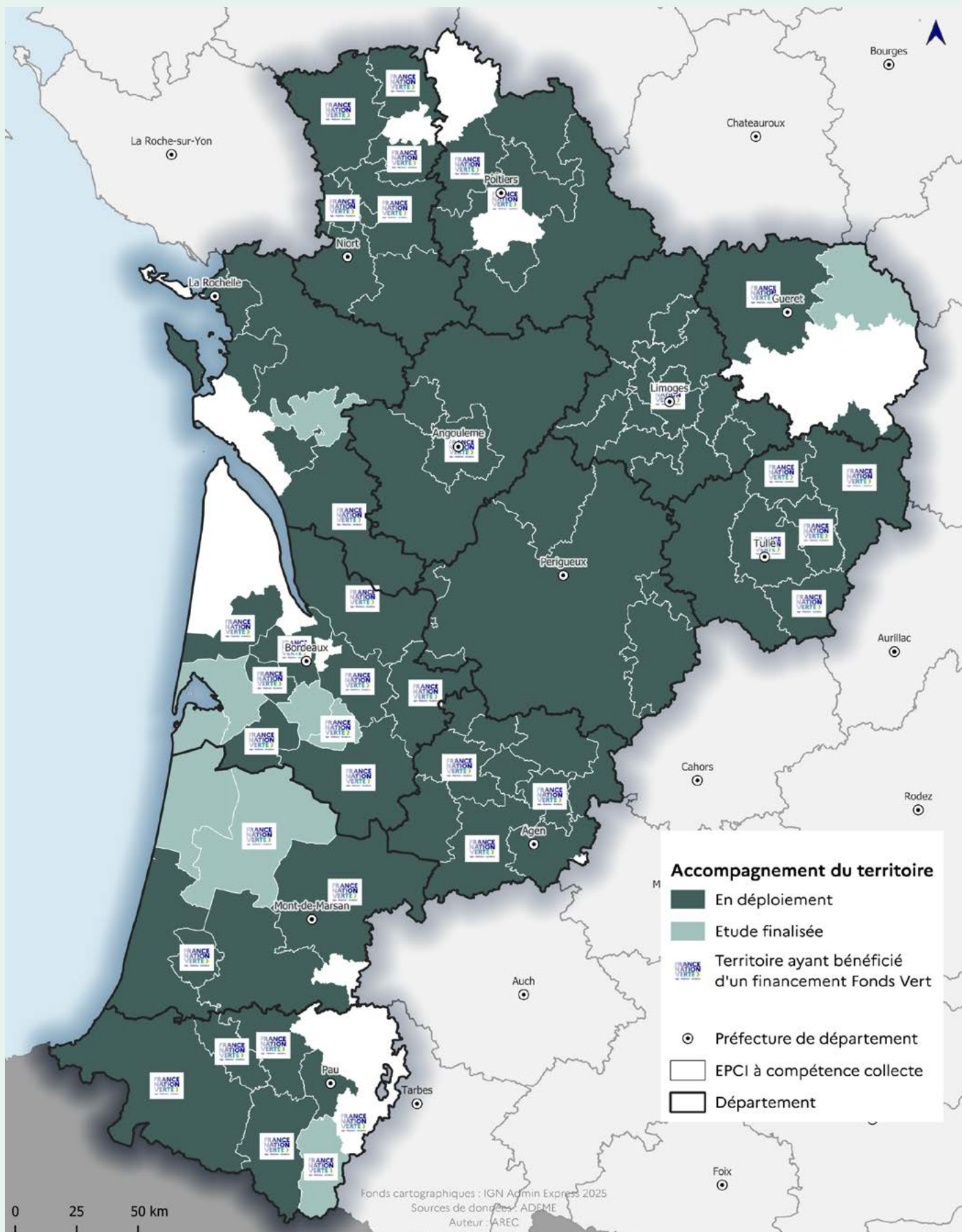
La sobriété matière, la consommation responsable et la prévention des déchets ménagers sont des gages pour un développement économique résilient et la préservation de nos ressources naturelles.

L'ADEME assure le déploiement de dispositifs auprès des acteurs économiques pour l'incorporation de matières premières issues du recyclage et le développement de démarche d'écologie industrielle et territoriale. Elle intervient également dans le soutien technique et financier de Territoires d'Industrie sur le volet "Transition écologique".

En ce qui concerne les déchets des ménages, l'ADEME accompagne les collectivités pour la mise en œuvre du tri à la source des biodéchets et de la tarification incitative.



TERRITOIRES ACCOMPAGNÉS DANS LE TRI À LA SOURCE DES BIODÉCHETS (2021-2025)



QUELQUES MOTS SUR LA CARTE

80 % des collectivités ayant la compétence "collecte" ont été accompagnées financièrement pour la réalisation d'une étude puis, pour la mise en œuvre du tri à la source des biodéchets. Le déploiement sur les territoires est désormais majoritaire.

Entre 2023 et 2025, le Fonds Vert a bénéficié à plus de 35 collectivités (syndicats, métropole, agglomérations et communautés de communes) pour un montant total d'aides de 11 M€. L'année 2025 a apporté le concours financier à Bordeaux Métropole dans la mise en place du tri à la source des biodéchets et à l'agglomération de La Rochelle dans l'investissement de la plateforme de compostage nécessaire pour leur collecte de biodéchets.

ZOOM SUR ...

SITCOM Côte Sud des Landes (40)

Avant l'obligation de la généralisation du tri à la source de biodéchet de janvier 2024, le SITCOM Côte Sud des Landes a investi sur la distribution de composteurs individuels en touchant déjà la moitié des ménages. Une étude de stratégie de déploiement du tri à la source de biodéchets a été lancée en 2021, financée par l'ADEME.

Le projet vise à conforter cette dotation notamment auprès des résidences secondaires, mais aussi à développer la collecte pour améliorer le tri à la source des biodéchets.

En octobre 2025, 263 points d'apport volontaire pour les habitants sont opérationnels sur 22 communes. En parallèle, 175 professionnels, dont plus de 50 écoles, sont collectés en porte à porte. Au cours de l'année 2025, la prévision de collecte des biodéchets atteint près d'un millier de tonnes.

L'implication des communes s'avère essentielle dans la mise en place du maillage des sites de compostage et de points d'apport volontaire.

Ce projet a bénéficié de 290 k€ d'aide dans le cadre de l'appel à projet TRIBIO 2022 mené avec la Région Nouvelle-Aquitaine.

29

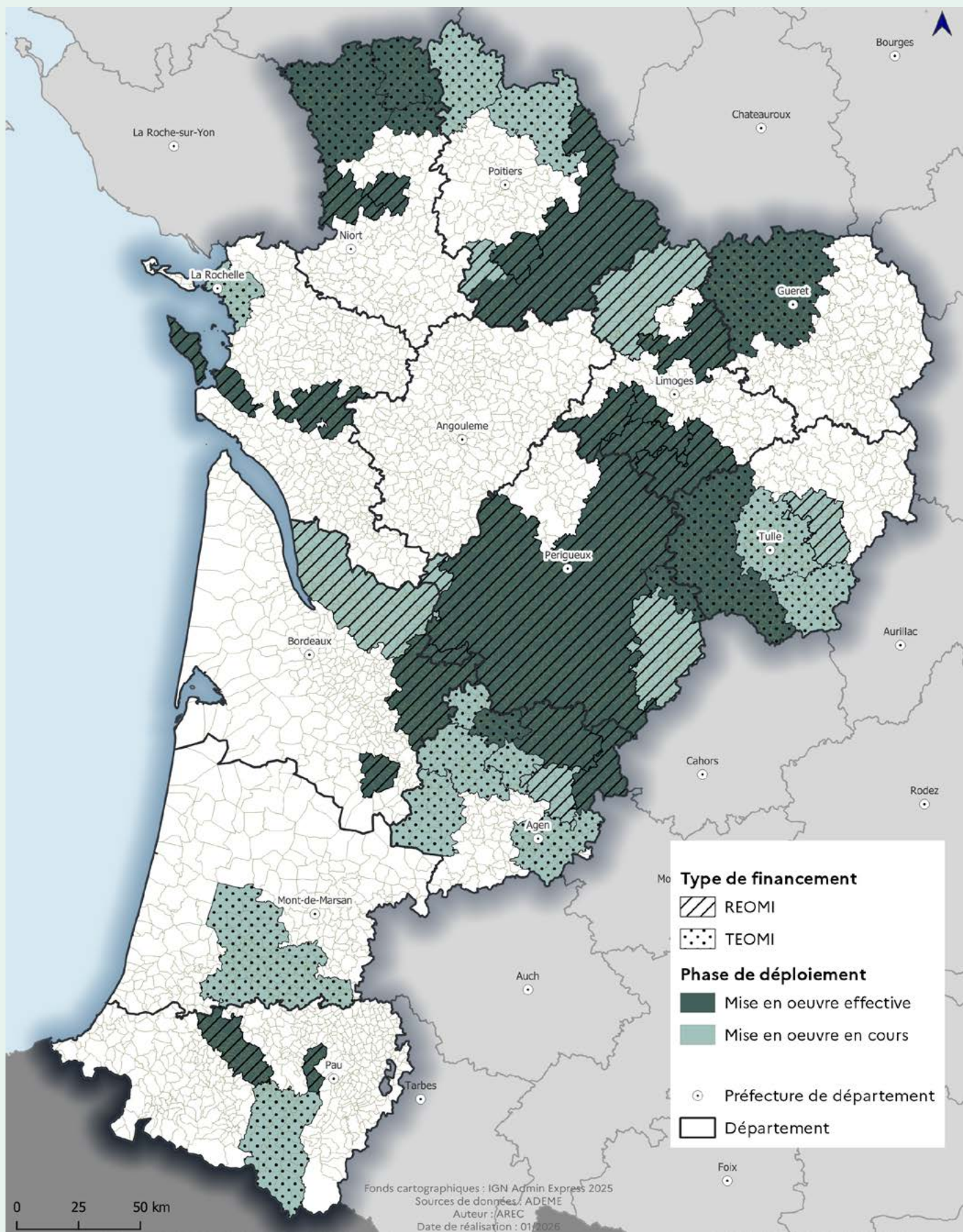
CI-CONTRE

Borne de tri des biodéchets par les usagers sur le territoire du SITCOM Côte Sud des Landes





DÉPLOIEMENT DE LA TARIFICATION INCITATIVE DES DÉCHETS MÉNAGERS (2025)



QUELQUES MOTS SUR LA CARTE

Appliquer une tarification incitative consiste à moduler ce que paie l'habitant (ou l'entreprise) en fonction des déchets qu'il produit.

En Nouvelle-Aquitaine, en 2025, la tarification incitative est déjà appliquée pour environ un million d'habitants. Un nombre équivalent est concerné par une tarification incitative en cours de mise en œuvre, soit un tiers de la population néo-aquitaine d'ici à 2030.

ZOOM SUR ...

Lauzun, Lot-et-Garonne (47)

En 2020, les intercommunalités du Lot-et-Garonne ont pris la décision de passer à la tarification incitative à la suite d'une étude pilotée par le syndicat de traitement Valorizon.

La communauté de communes du Pays de Lauzun - 10 626 habitants - a mis en œuvre un projet reposant majoritairement sur une collecte en porte à porte des ordures ménagères et des emballages, à raison d'une fois par quinzaine. Les usagers se voient dotés d'un duo de bacs orientant vers la réduction des ordures ménagères sur le principe "bac noir moins volumineux que le jaune".

Dans le même temps, la collectivité a assuré une promotion active du tri des biodéchets par compostage pour accompagner la mise en place de la tarification incitative (TEOMi), effective en 2025.

L'ADEME a apporté un concours financier de 185 k€ à ce projet.

Avec des choix différents sur le mode de collecte ou de financement, plusieurs autres intercommunalités du Lot-et-Garonne ont également eu des résultats remarquables.

En quatre ans, la collecte des ordures ménagères résiduelles (OMr) a baissé de 55 % (90 kg/hab.an) et celle des recyclables a augmenté de 52 %.

31

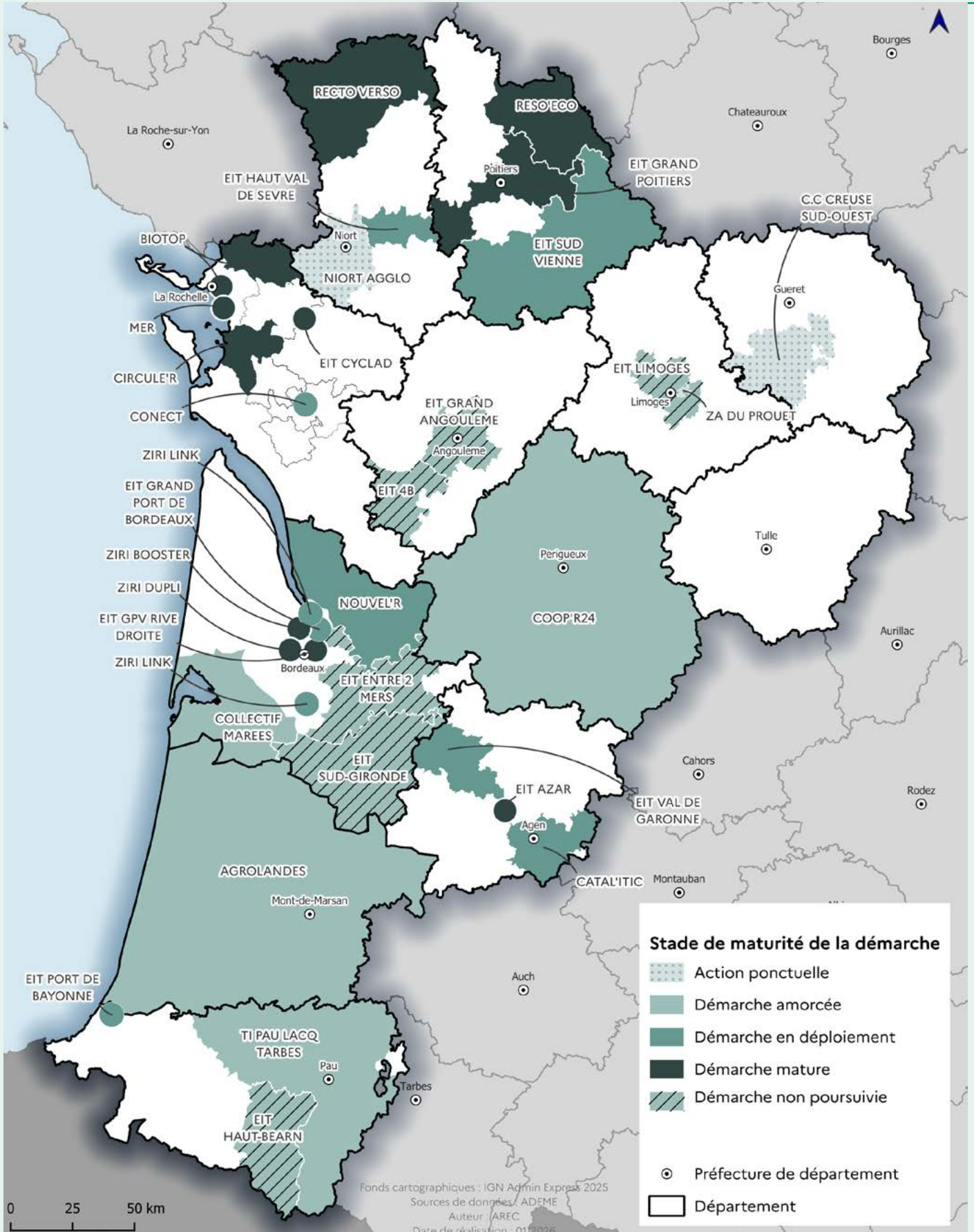
CI-CONTRE

Extrait de la campagne de communication lancée par le Pays de Lauzun afin de réduire le volume des ordures ménagères produit sur le territoire.





DÉMARCHES D'ÉCOLOGIE INDUSTRIELLE ET TERRITORIALE (2023-2025)



ZOOM SUR ...

QUELQUES MOTS SUR LA CARTE

L'écologie industrielle et territoriale (EIT) a été initiée dans le nord de la région où on retrouve un nombre important de démarches pérennes à ce jour. Le potentiel des synergies est cependant également lié au tissu économique et à la concentration des activités, comme en Gironde, avec huit démarches engagées, en déploiement ou pérennisées ainsi que dans tous les grands ports - La Rochelle, Rochefort, Bordeaux ou Bayonne - qui sont couverts par une démarche d'EIT. Des démarches structurantes voient aussi le jour dans des territoires moins denses tels que la Vienne, la Dordogne ou dans les Landes.

Réseau RECTO-VERSO, Deux-Sèvres (79)

Le Réseau RECTO-VERSO a été impulsé en 2016 par l'Agglomération du Bocage Bressuirais. Il a ensuite été rejoint par le programme Inter'Actions porté par la Communauté de communes du Thouarsais en 2022 pour porter une démarche d'EIT commune sur l'ensemble du Nord des Deux-Sèvres.

Le centre de ressources EITNA a été à leurs côtés pour les accompagner sur le développement du réseau et leur pérennité économique.

Cette démarche est coordonnée avec l'ensemble des acteurs du territoire (développement économique, acteurs de l'ESS, Territoire d'industrie...) et présente les résultats suivants depuis 2018 :

- + 2 050 t eq CO₂ économisés
- + 6 500 t de matières mieux valorisées ou réemployées
- + 850 t de déchets détournés de l'enfouissement
- + 1.2 M€ économisés pour les entreprises participantes

L'offre est complétée par plusieurs accompagnements aux entreprises sur des sujets tels que l'eau, la gestion des déchets, la mobilité, le bilan carbone, ainsi qu'un club "Responsabilité Sociétale des Entreprises" (RSE). **Au total, 77 adhérents collaborent et trouvent des synergies qui les rassemblent pour réaliser des économies de ressources.**

33

CI-CONTRE

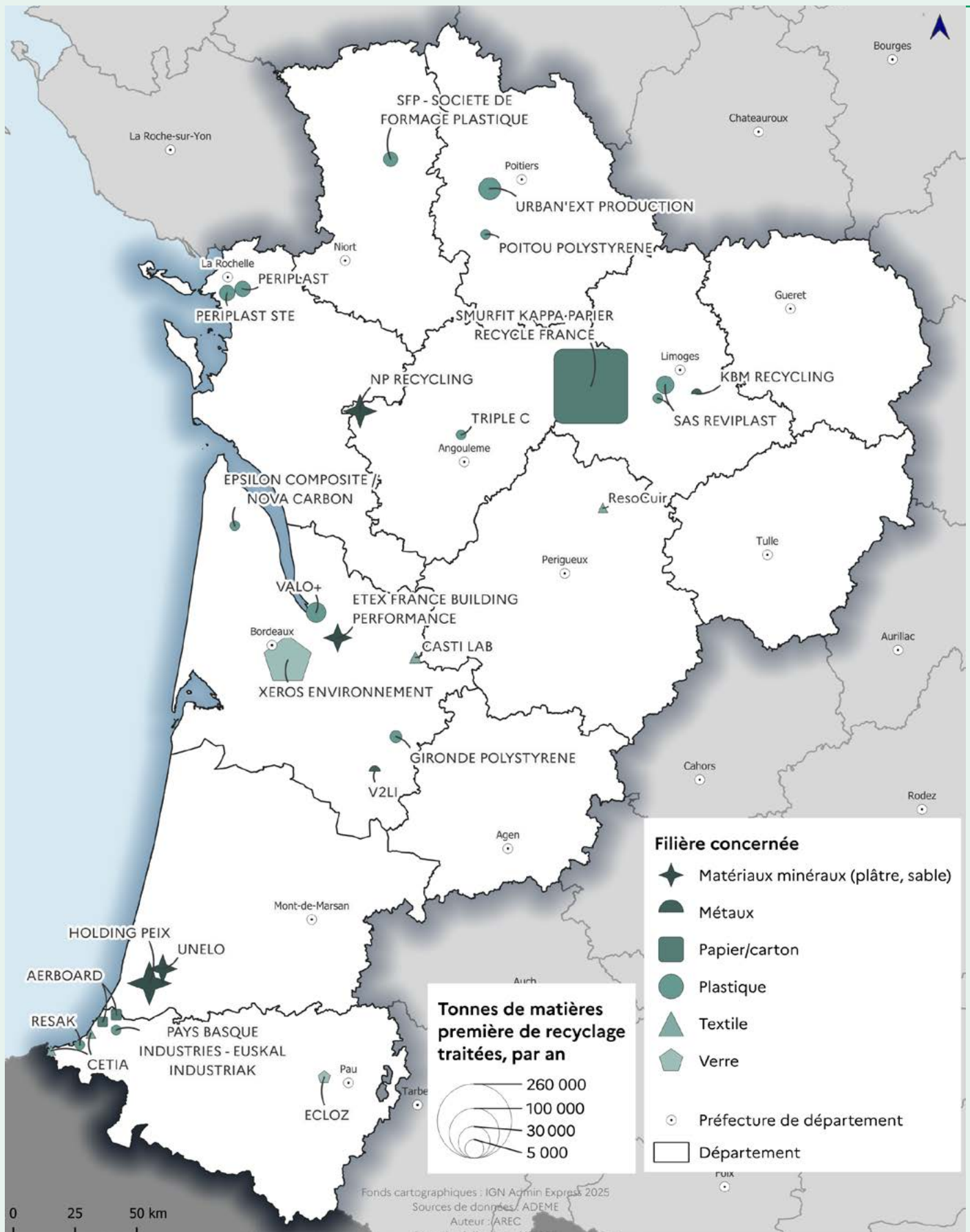
RECTO-VERSO favorise la mutualisation des actions et la coopération entre les acteurs économiques du nord Deux-Sèvres dans le domaine de l'économie circulaire.





PROJETS DE RECYCLAGE ET D'INCORPORATION MATIÈRE (2023-2025)

34



QUELQUES MOTS SUR LA CARTE

L'appel à projet ORMAT (Objectif Recyclage MATière) soutient les projets de recyclage, via la production et l'incorporation de matières premières de recyclage (MPR) en France.

En 2025, dix nouveaux projets de valorisation matière en Nouvelle-Aquitaine sont soutenus par l'ADEME dans les filières plastique, textile, papier/carton métaux et verres mais aussi pour de nombreux matériaux minéraux.

ZOOM SUR ...

KBM Recycling, Saint-Just-le-Martel, Haute-Vienne (87)

L'activité de KBM Recycling repose sur trois enjeux liés à la valorisation des superalliages et des matériaux stratégiques, issus notamment des secteurs de l'aéronautique, de l'énergie et de l'industrie :

1. Proposer des alternatives à l'envoi direct en aciérie
2. Contribuer à la décarbonation des filières industrielles
3. Structurer des boucles courtes d'économie circulaire

L'extension et l'aménagement d'un site de valorisation des superalliages est en cours en Haute-Vienne. Il contribuera au développement d'une filière nationale de recyclage de ces métaux et à leur retour dans les chaînes de production françaises, alors qu'ils étaient exportés jusqu'à présent.

Des investissements industriels permettant d'améliorer le tri, le prétraitement et la préparation des superalliages (copeaux, tournures et solides) sont également prévus afin de garantir une qualité compatible avec les exigences des industriels, en particulier celles du secteur aéronautique.

L'ADEME accompagne la structuration de cette filière via l'appel à projet ORMAT, avec un soutien financier de 1,74 M€ sur un budget total de 4,9 M€.

35

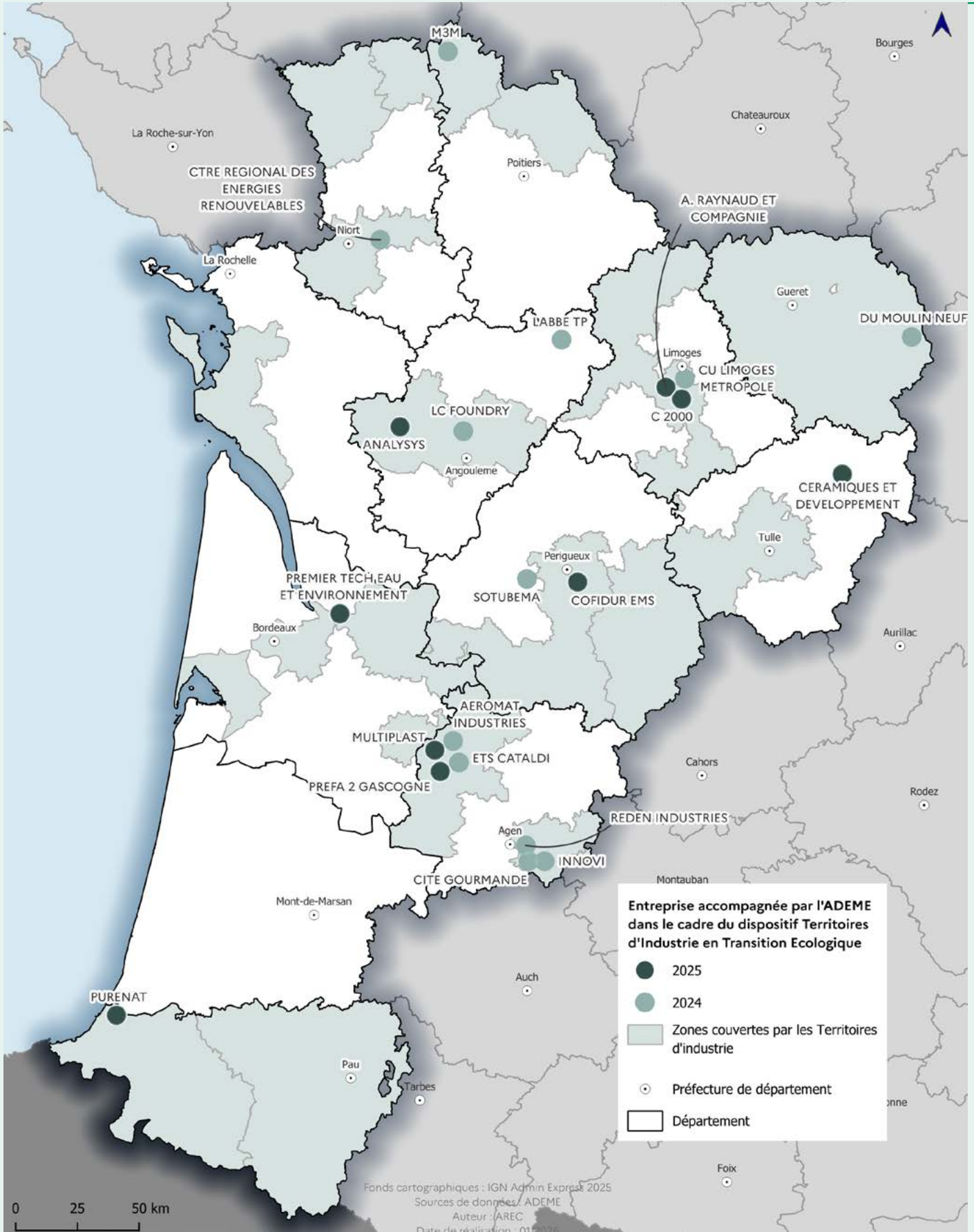
CI-CONTRE

Superalliages stockés avant tri. Les superalliages sont des alliages de matériaux métalliques essentiellement à base de nickel ou de cobalt.





ENTREPRISES LAURÉATES DU DISPOSITIF TERRITOIRES D'INDUSTRIE EN TRANSITION ÉCOLOGIQUE (2024-2025)



QUELQUES MOTS SUR LA CARTE

Les lauréats du dispositif Territoires d'Industrie en transition écologique sur la période 2024-2025, engagent des projets d'investissements industriels structurants et aux impacts positifs importants (territoriaux, écologiques et socio-économiques).

Leurs démarches contribuent à soutenir l'émergence, le renforcement et la réindustrialisation de chaînes de valeur stratégiques pour la transition écologique. De leurs activités dépendent le développement économique et la souveraineté des territoires.

ZOOM SUR ...

Purenat, Bayonne, Pyrénées-Atlantiques (64)

Purenat développe des filtres actifs innovants qui détruisent les polluants au lieu de les piéger, réduisant les émissions nocives et supprimant la production de déchets dangereux liés aux filtres classiques. Appliquant des principes d'éco-conception, ces filtres utilisent des matériaux recyclables et permettent de réduire la consommation énergétique des installations, grâce à une perte de charge limitée. L'entreprise prépare l'industrialisation d'une technologie française innovante de filtres actifs capables de détruire les polluants issus des émissions industrielles. À cette étape de pré-industrialisation, trois volets sont prévus :

1. Acquérir une machine d'activation doublement capacitaire pour augmenter la production et assurer une qualité constante
2. Aménager et agrandir les locaux pour optimiser les flux logistiques et améliorer la sécurité des opérations
3. Créer un laboratoire-qualité interne pour accélérer l'innovation, renforcer le contrôle qualité et ouvrir de nouveaux marchés

Des démonstrateurs et des analyses de cycle de vie (ACV) certifiés sont démarrés avec des approfondissements prévus pour quantifier précisément les gains environnementaux. Ce projet représente un investissement de 600 k€, subventionné à hauteur de 296 k€.

37

CI-CONTRE

Purenat développe une technologie dédiée au traitement des polluants atmosphériques en environnement industriel.



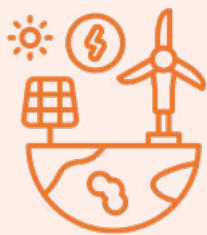


T RANSITION ÉNERGÉTIQUE

POUR LA RÉSILIENCE DES TERRITOIRES ET LA SOUVERAINETÉ ÉNERGÉTIQUE

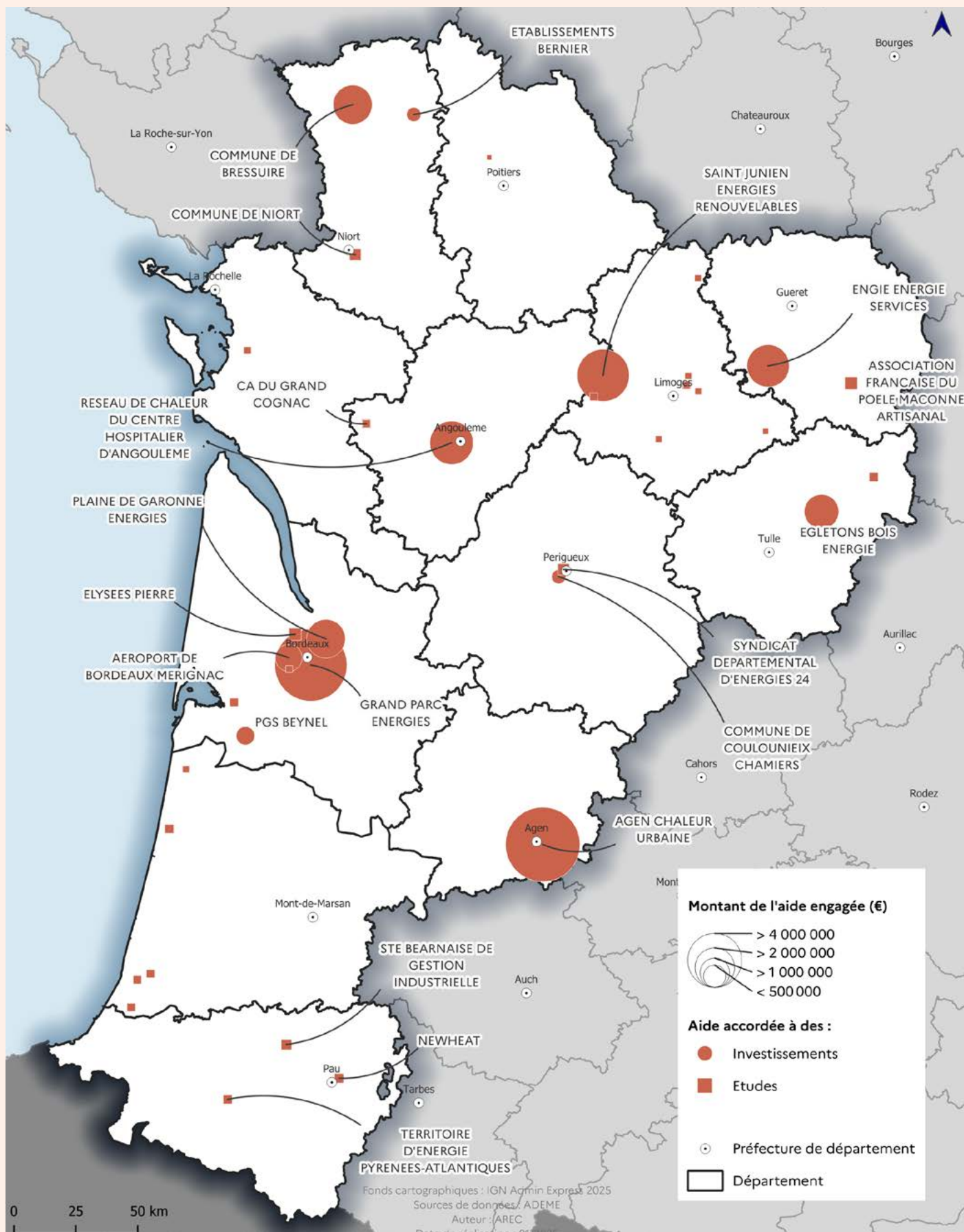
Présente sur l'ensemble de la chaîne de valeur, l'ADEME s'attache à accélérer la transition énergétique en accompagnant les projets, d'économies et d'efficacité énergétique, de production de chaleur renouvelable, de décarbonation et de renouvellement forestier. Cette dynamique accélère la robustesse et la souveraineté des territoires.

Les fonds financiers qui sont confiés à l'ADEME par l'État amplifient la résilience des territoires et consolident la souveraineté énergétique.



AIDES FINANCIÈRES POUR LE DÉVELOPPEMENT DE LA CHALEUR RENOUVELABLE (EN €)

FONDS CHALEUR (2025)



QUELQUES MOTS SUR LA CARTE

Cette carte présente l'ensemble des projets opérationnels de chaleur renouvelable (études et investissements) financés dans le cadre du Fonds Chaleur par la direction régionale de l'ADEME. Ces projets représentent un montant d'aides financières de 31,3 M€ sur le total de 67,9 M€ engagés régionalement.

D'autres projets, financés par le Fonds Chaleur, dans le cadre des délégations de fonds au conseil régional et aux territoires (Contrats Chaleur Renouvelable territoriaux), tout comme les dispositifs d'animation technique, n'apparaissent pas sur cette carte.

ZOOM SUR ...

Les serres de Tomates d'Auïtou, Rosiers-d'Égletons, Corrèze (19)

L'exploitation Tomates d'Auïtou (SAS Ventadour) est constituée de huit hectares de serres alimentées par la chaleur fatale de l'Usine de Valorisation Énergétique (UVE) de Rosiers-d'Égletons, en Corrèze.

Afin de réduire au maximum ses émissions de gaz à effet de serre et de sécuriser l'approvisionnement en chaleur des serres, l'exploitant a choisi de diversifier son mix énergétique avec l'implantation d'une centrale solaire thermique de 7 091 m² associée à une cuve de stockage de 1 500 m³, fournis par la société Newheat. Cette source de chaleur décarbonée complémentaire permet d'augmenter légèrement la température de consigne (et donc la production des serres) et d'éviter la combustion de propane en appoint en cas de défaut de livraison de chaleur provenant de l'UVE.

Ainsi, la centrale solaire thermique, financée à hauteur de 1,8 M€ par l'État via le Fonds Chaleur (AAP Grandes Installations Solaire Thermique), permet annuellement de fournir 5 391 MWh utiles de chaleur solaire (taux de couverture solaire de 14 %) et d'éviter l'émission de 1 200 tonnes de CO₂.

41

CI-CONTRE

Écoserres de production de tomates, d'une surface de huit hectares et produisant de 4 000 à 5 000 tonnes de tomates par an, sans pesticides.



QUELQUES MOTS SUR LA CARTE

Cette carte présente l'ensemble des projets opérationnels d'investissements en chaleur renouvelable financés en 2025 dans le cadre du Fonds Chaleur par la direction régionale de l'ADEME et via les délégations de fonds au conseil régional et aux territoires (Contrats Chaleur Renouvelable Territoriaux).

Elle permet de distinguer les différentes sources de chaleur renouvelable valorisées sur chaque projet (biomasse, géothermie, solaire thermique, chaleur fatale et méthanisation) et de préciser si la valorisation se fera via un réseau de chaleur ou non.

ZOOM SUR ...

Installation géothermique de L'Houmeau, Charente-Maritime (17)

La commune de L'Houmeau, accompagnée par le Contrat Chaleur Renouvelable Territorial de Charente-Maritime, a décidé d'abandonner le gaz pour le chauffage de ses bâtiments communaux au profit d'une installation géothermique.

Une boucle d'eau tempérée, d'une longueur de 350 mètres véhiculant de l'eau géothermique à 13°C, va permettre de chauffer la salle polyvalente, le restaurant scolaire et le futur groupe scolaire.

Cette eau issue d'un doublet de forage à 15 mètres de profondeur en boucle fermée (sans aucun prélèvement d'eau) sera remontée en température par des pompes à chaleur installées dans chacun des bâtiments.

Ce projet structurant valorisera 198 MWh de chaleur renouvelable par an et permettra d'éviter le rejet de 35 tonnes de CO₂/an dans l'atmosphère.

L'ADEME, via le Fonds Chaleur de l'État, a cofinancé l'installation géothermique de la commune à hauteur de 81 k€ pour un investissement de 678 k€.

43

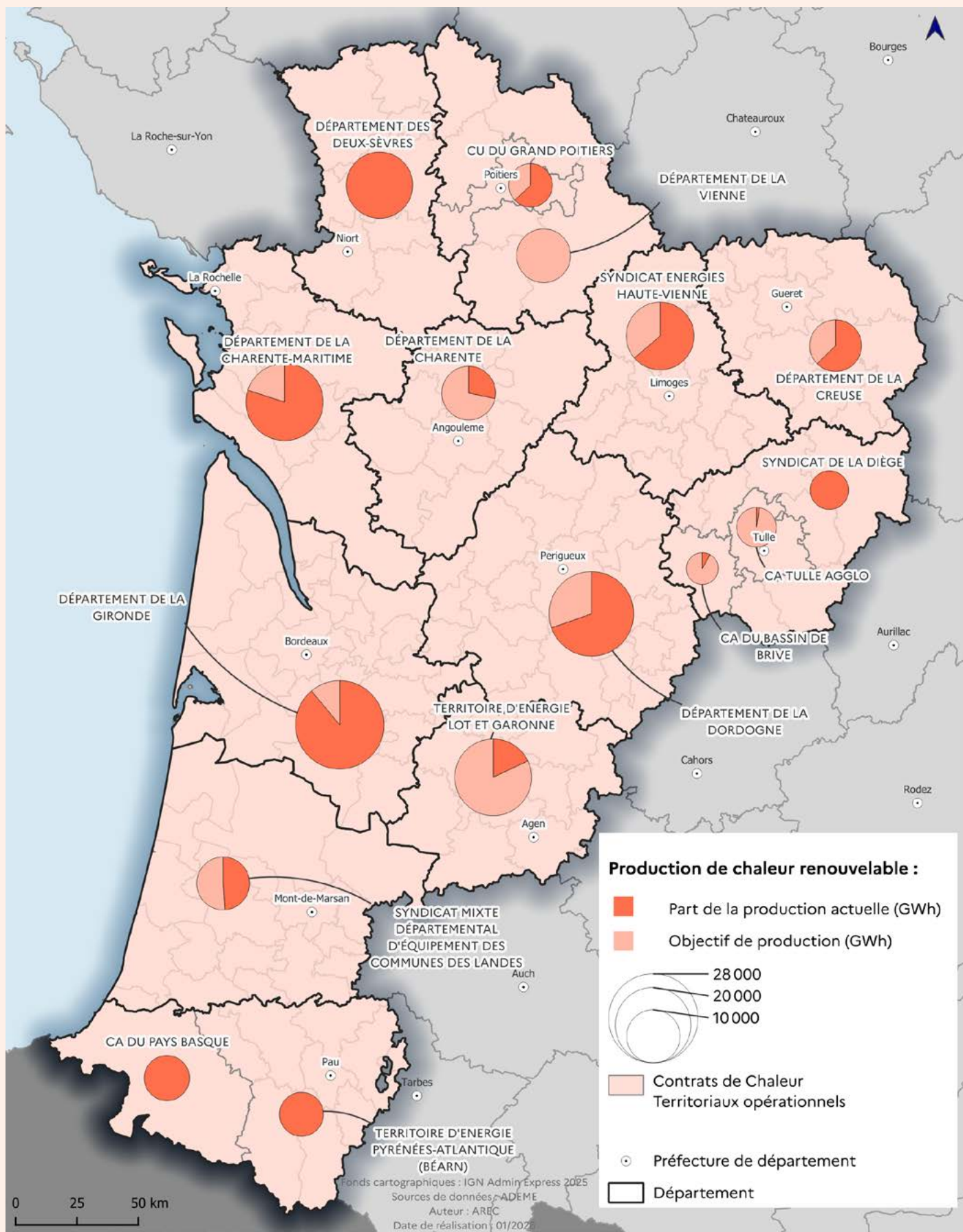
CI-CONTRE

Chantier de forage sur la commune de L'Houmeau.





PRODUCTION DE CHALEUR RENOUVELABLE À TRAVERS LES CONTRATS TERRITORIAUX EN 2025



QUELQUES MOTS SUR LA CARTE

Depuis 2016, les Contrats de Chaleur Renouvelable Territoriaux (CCRT) permettent d'accompagner techniquement et financièrement les porteurs de projet publics et privés à l'échelle locale via la délégation d'une enveloppe de Fonds Chaleur par l'ADEME aux opérateurs. Les CCRT visent la production de 220 GWh de chaleur renouvelable. Cet objectif est réalisé à 64 % en cette fin d'année.

En 2025, 100 % du territoire régional est couvert par les CCRT. 147 projets d'investissement (79 GWh) et 135 études ont été accompagnés dont 79 % sur des communes rurales (moins de 10 000 hab).

L'aide Fonds Chaleur apportée par les territoires est de 45 M€ depuis 2016 (ou 15,5 M€ en 2025)

61 % des projets concernent la biomasse mais ils se diversifient avec désormais 23 % de projets de géothermie.

La dynamique locale d'animation permet de faire émerger des projets d'acteurs publics mais également à 26 % chez des acteurs privés du tourisme, du tertiaire et agricole. Le renouvellement des contrats sur quatre ans permet d'ancrer plus durablement la démarche sur les territoires.

ZOOM SUR ...

Grand Hôtel d'Évaux-les-Bains, Creuse (23)

En 2017, la commune d'Évaux-les-Bains engage une réflexion sur la réhabilitation du complexe thermal. Une ambition : récupérer et valoriser les calories des eaux thermales issues des sources artésiennes.

Le projet élaboré en lien avec l'activité thermale assure une disponibilité énergétique totale en période hivernale et une optimisation globale des consommations.

1. En 2022, un Marché Global de Performances Énergétiques relatif à l'aménagement d'une unité de production géothermale a été passé
2. 2022 : remplacement complet du système de chauffage sur le site thermal (substitution de 75 t de gaz), installation d'un système de rafraîchissement pour le confort estival
3. 2024 : 1^{ère} extension du réseau de chaleur destiné à alimenter des logements sociaux
4. 2026 : 2^{ème} extension du réseau, raccordement de bâtiments structurants (résidences thermales, hôpital, maison de santé...)

Le budget total de l'opération s'élève à 3,51 M€, l'aide à 646 k€. La commune a été accompagnée tout au long du projet par le Syndicat Est Creuse, animateur du CCRT.

45

CI-CONTRE

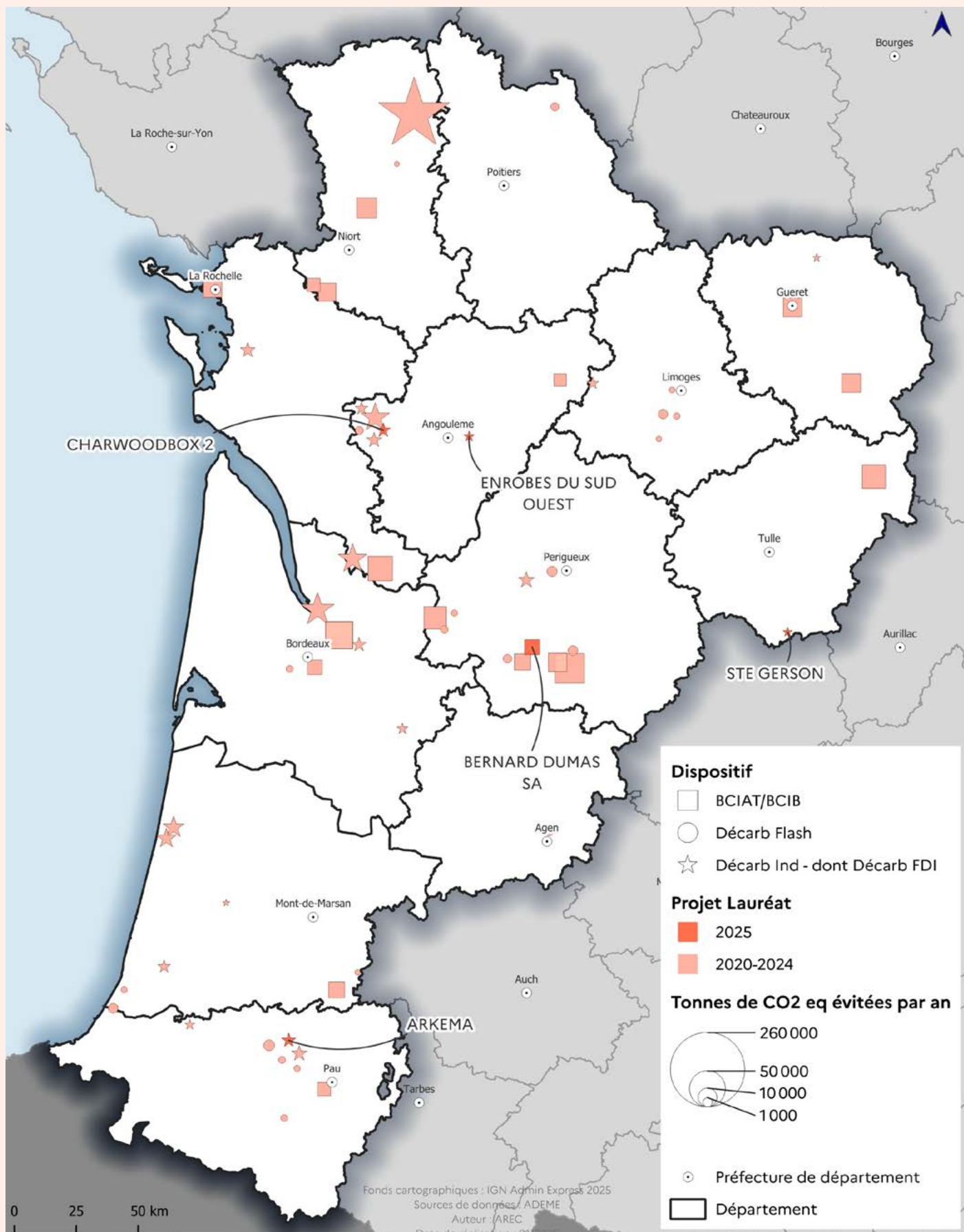
Grâce à la géothermie, le Grand Hôtel d'Évaux-les-Bains puise la chaleur au niveau des sources chaudes thermales à 60°C.





PROJETS DE DÉCARBONATION DE L'INDUSTRIE (2023-2025)

46



QUELQUES MOTS SUR LA CARTE

Depuis 2020, l'ADEME Nouvelle-Aquitaine a accompagné une cinquantaine de projets de décarbonation lauréats, pour 740 M€ d'aides accordées et 1 570 ktCO₂ évitées par an.

Ce bilan de la décarbonation de l'industrie, montre que les tCO₂ équivalent évitées sont proches des objectifs fixés dans la Stratégie Nationale Bas Carbone (SNBC).

Pour amplifier cette dynamique, la cellule décarbonation de l'ADEME Nouvelle-Aquitaine poursuit l'accompagnement des projets.

ZOOM SUR ...

Société Gerson, Altillac, Corrèze (19)

Dans le cadre de sa démarche de décarbonation, la société Gerson, basée à Altillac en Corrèze, a lancé un plan d'économies d'énergie depuis 2021. À l'époque, l'entreprise émettait 4 000 t de CO₂ par an.

Dans la fabrication de bonbons, une étape clé est le séchage dans des étuves qui nécessite de la production de vapeur qui servira à cette étape de séchage.

En 2023, l'entreprise a mis en place un nouveau système afin de réduire de 60 % sa consommation énergétique pour les étuves et pour les alimenter en énergie électrique plutôt qu'en énergie carbonée.

À terme, en 2027, grâce à cette technologie, les étuves seront rénovées et d'autres installations consommatrices de vapeur seront aussi modifiées. Cela permettra de réduire de 25 % les émissions de CO₂ de l'entreprise.

Ce projet est soutenu par France 2030 à hauteur de 700 k€ (sur un investissement de 4,3 M€) pour avancer vers la décarbonation de leur process, ainsi réduire leur impact sur l'environnement.

47

CI-CONTRE

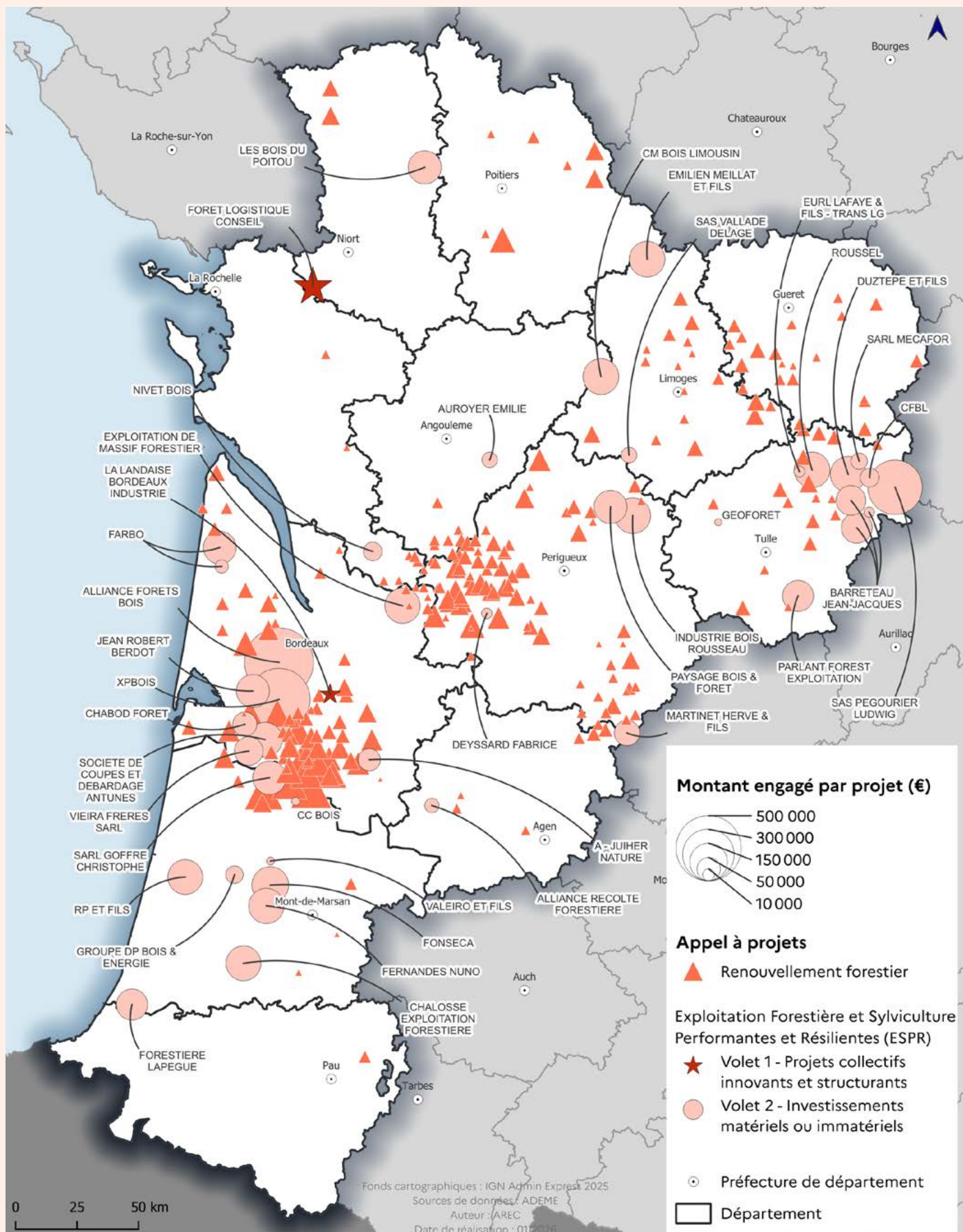
Tous les produits Pierrot Gourmand sont fabriqués et conditionnés sur le site de Gerson en Corrèze (19).





AIDES AU RENOUVELLEMENT FORESTIER, À LA SYLVICULTURE ET À L'EXPLOITATION FORESTIÈRE (2025)

48



QUELQUES MOTS SUR LA CARTE

En 2025, la dynamique en faveur de la forêt résiliente se poursuit avec 241 dossiers engagés en Nouvelle-Aquitaine. Les aides au renouvellement forestier sont concentrées sur les peuplements forestiers sinistrés par des catastrophes naturelles majeures comme les incendies de l'été 2022 dans le Sud-Gironde ou les tempêtes de grêle en forêt de la Double en Dordogne, mais aussi pour les forêts déperissantes de feuillus ou d'épicéas sur les plateaux du Limousin.

Les aides à l'investissement (appel à projet "Exploitation Forestière et Sylviculture Performantes et Résilientes - volet 2) ont permis aux entreprises de travaux forestiers d'acquérir des matériels de plantation, d'exploitation forestière et de sylviculture, ainsi que des outils numériques contribuant à améliorer leur performance économique, sociale et environnementale.

Enfin, l'ADEME accompagne deux démarches collectives innovantes : le projet VIAFOR (79) de développement d'une solution numérique de gestion de chantiers forestiers en mobilité, et le projet CAMERA Phase II (33) de création d'une machine d'entretien sur le rang avec détection automatique des plants.

ZOOM SUR ...

Le renouvellement d'un peuplement sinistré à Naintré, Vienne (86)

Après l'exploitation d'une chêneraie il y a sept ans, et faute de régénération naturelle, la parcelle visée a été reboisée plusieurs fois en chêne sessile et chêne pubescent, sans succès. Les plants de chêne ne résistent pas aux fréquentes canicules de l'été sur une station sableuse et acide.

Les échecs de plantation âgée de plus de cinq ans liés à des facteurs biotiques ou abiotiques (sécheresse, grêle, ravageurs, agents pathogènes) et dont le peuplement présente une mortalité supérieure à 50 % de sa surface, correspondent à des cas de force majeure conformément à l'article L.1218 du code civil sur les plantations.

Une fois la parcelle déclarée en échec sylvicole par la DDT86, la propriétaire a opté pour un reboisement en pin maritime.

Le dispositif "Renouvellement Forestier - France 2030" a accompagné les opérations de dégagement, de plantation et de protection contre les dégâts de gibier (traitement au répulsif naturel Trico) à hauteur de 18,2 k€.

49

CI-CONTRE

Plantation en pin maritime d'une surface de 4,7 hectares avec diversification d'essence en robinier faux-acacia en bordure sur 1,3 hectares.





AREC Nouvelle-Aquitaine

L'Agence Régionale d'Évaluation environnement et Climat (AREC)» accompagne la mise en place de politiques de transition énergétique et économie circulaire en Nouvelle-Aquitaine, par une activité d'observation et de suivi.

Depuis 2022, l'AREC assure la réalisation cartographique de l'Atlas annuel de la Direction régionale Nouvelle-Aquitaine de l'ADEME.

L'ADEME EN BREF

Au cœur des missions qui lui sont confiées par le ministère de la Transition écologique, le ministère en charge de l'Énergie et le ministère en charge de la Recherche, l'ADEME - l'Agence de la transition écologique – partage ses expertises, assure le financement et l'accompagnement de projets de transformation dans des domaines variés : énergie, économie circulaire, décarbonation de l'industrie, mobilité, bâtiment, qualité de l'air, consommation et production responsables, alimentation durable, bioéconomie, gestion des sols, adaptation au changement climatique et transition juste.

L'ADEME mobilise les citoyens, les entreprises et les territoires pour les aider à progresser vers une société plus sobre en carbone et économe en ressources. Résolument engagée dans la lutte contre le changement climatique et la dégradation des ressources, elle conseille, facilite et soutient les initiatives, de la recherche à la diffusion des solutions.

Établissement Public à Caractère Industriel et Commercial (EPIC), l'ADEME met également ses capacités d'expertise et de prospective au service des politiques publiques.

www.ademe.fr

Les collections de l'ADEME



ILS L'ONT FAIT

L'ADEME catalyseur :

Les acteurs témoignent de leurs expériences et partagent leur savoir-faire.



EXPERTISES

L'ADEME expert :

Elle rend compte des résultats de recherches, études et réalisations collectives menées sous son regard.



FAITS ET CHIFFRES

L'ADEME référent :

Elle fournit des analyses objectives à partir d'indicateurs chiffrés régulièrement mis à jour.



CLÉS POUR AGIR

L'ADEME facilitateur :

Elle élabore des guides pratiques pour aider les acteurs à mettre en oeuvre leurs projets de façon méthodique et/ou en conformité avec la réglementation.



HORIZONS

L'ADEME tournée vers l'avenir :

Elle propose une vision prospective et réaliste des enjeux de la transition énergétique et écologique, pour un futur désirable à construire ensemble.

ATLAS 2026

LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE DANS LES TERRITOIRES

RÉSUMÉ :

L'atlas régional proposé par l'ADEME Nouvelle-Aquitaine a pour principal objectif de représenter l'état des lieux annuel des stratégies déployées par l'État et portées par l'ADEME aux différentes échelles du territoire : région, département et intercommunalité (EPCI).

Nous pouvons retenir de cette édition 2026 :

- Le programme "Territoire Engagé", le réseau des "Élus pour Agir" et les Contrats pour la Réussite de la Transition Écologique (CRTE) constituent les démarches structurantes pour **des territoires durables** qui ne cessent de s'étendre depuis 2023.
- En matière d'économie circulaire, le tri à la source des biodéchets se généralise à l'échelle régionale, conformément à la réglementation. 80 % des collectivités ayant la compétence "collecte" ont été accompagnées financièrement pour la réalisation d'une étude puis, pour la mise en œuvre du tri à la source des biodéchets. Le déploiement sur les territoires est désormais majoritaire.
- A propos de transition énergétique, la généralisation accélérée des Contrats de Chaleur Renouvelable territoriaux (CCRT) sur l'ensemble du territoire est opérationnelle et lancée. Aujourd'hui, 17 territoires sont couverts par le dispositif : la couverture régionale est totale depuis 2024. 660 opérations soutenues ou attendues en matière de développement de la chaleur renouvelable représentent plus de 740 M€ d'aides depuis 2020.
- Par ailleurs, les actions dans le cadre du Fonds Vert et de France 2030, ont permis d'intensifier les actions en faveur des entreprises. Les différents programmes déployés par l'ADEME ont impacté des entreprises de toutes tailles et sur l'intégralité des territoires, en particulier à l'échelle des Contrats de Réussite de la Transition Écologique (CRTE).

Dans cet atlas, l'ADEME met en perspective son action dans sa dimension territoriale. Il n'est pas un outil d'évaluation des politiques menées par l'agence en Nouvelle-Aquitaine. S'y retrouvent les opérations soutenues par l'ADEME grâce aux fonds qui lui sont confiés.

